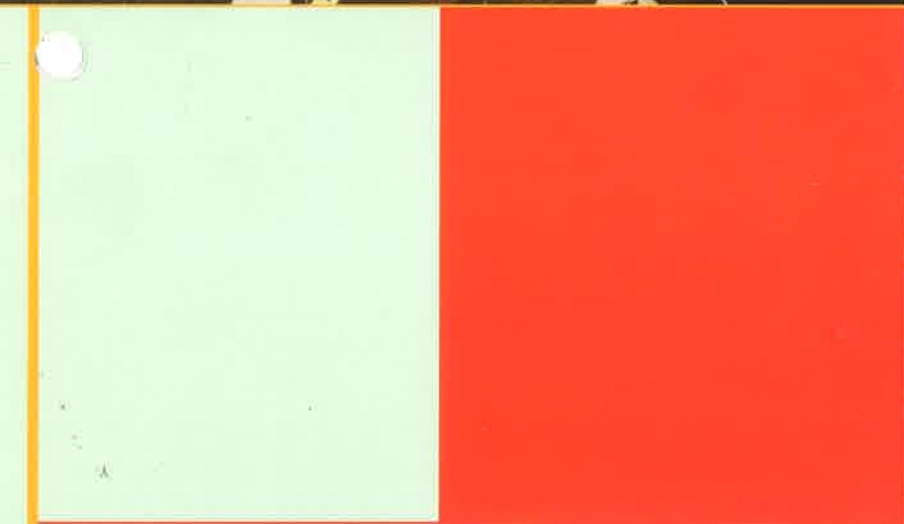




Guide-conseils architectural
sur le **bâti rural**
de la **vallée de Munster**



SOMMAIRE GÉNÉRAL

CARTOGRAPHIE	page 4
AVANT-PROPOS	page 5
INTRODUCTION	page 6
RECONNAÎTRE LE BÂTI	page 11
LE BÂTI DE VILLAGE	
La maison dans le village, le village dans le paysage	page 12
La maison dans son environnement : cour, clôtures, abords et plantations	page 16
LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION	
Habitation et grange	page 20
TYPE 1 : habitation et grange juxtaposées	page 25
TYPE 2 : habitation et grange en L	page 27
TYPE 3 : habitation et grange distinctes	page 29
LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION	
Volumétrie et structure	page 31
Accès et organisation intérieure	page 33
Composition et ouvertures en façade	page 36
Charpente, couverture	page 39
LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE	page 42
LES MARCAIRIES	
Dans le paysage	page 52
Type et fonction du bâti	page 57
LES MATÉRIAUX	
LES MATÉRIAUX : LE BOIS	
Le bardage	page 64
Les menuiseries : portes, fenêtres et volets	page 66
LES MATÉRIAUX : LA PIERRE	
Moellons et pierre de taille	page 69
LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT	
Enduits et couleurs	page 71

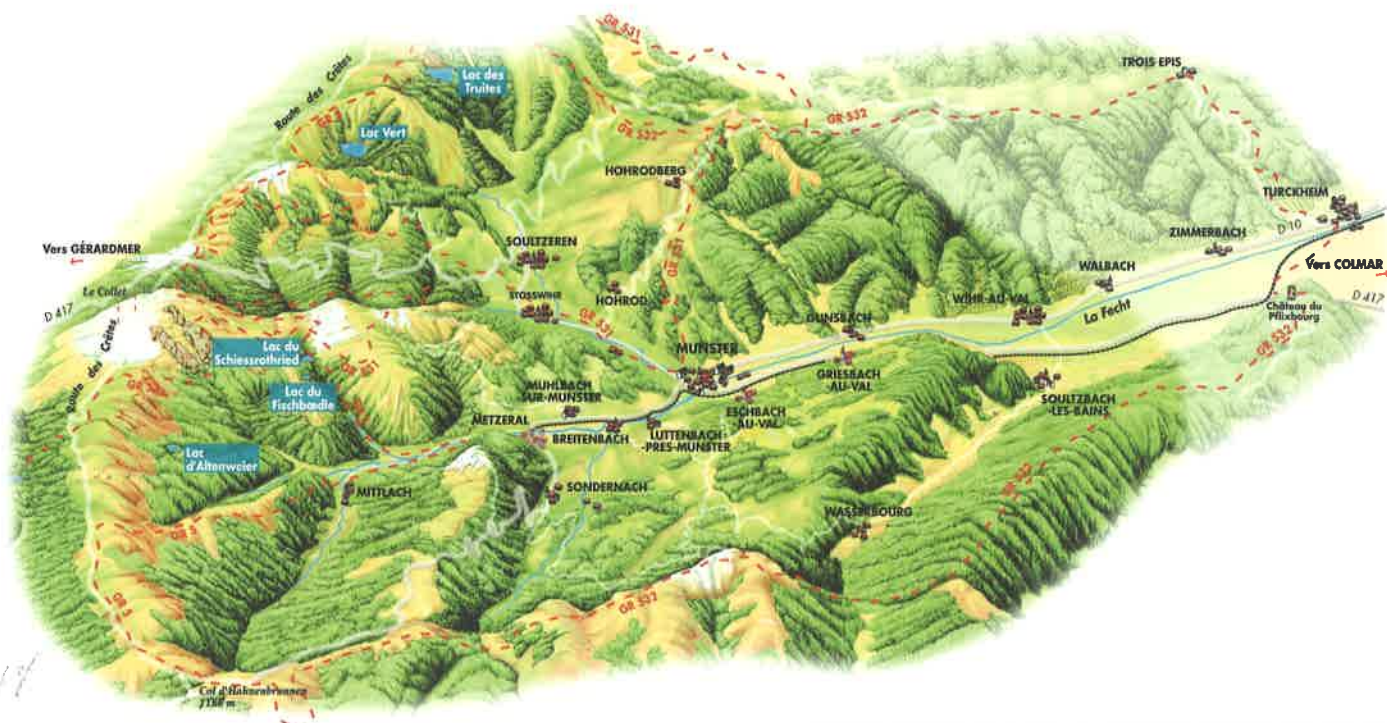


SOMMAIRE GÉNÉRAL

RESTAURER ET ENTRETENIR LE BÂTI	page 74
LE BOIS	
Le bardage	page 75
Les menuiseries extérieures : portes, fenêtres et volets	page 77
CHARPENTE, COUVERTURE ET ZINGUERIE	page 81
LA PIERRE : la pierre de taille	page 84
LES ENDUITS : mise en œuvre et finitions	page 87
TRANSFORMER ET AGRANDIR	page 92
CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADE	page 93
AGRANDIR L'HABITATION :	
Utiliser les combles	page 96
Utiliser la grange	page 98
ANNEXES	page 104
LEXIQUE	page 105
BIBLIOGRAPHIE	page 117
CONCEPTION	page 119
PARTENAIRES ET ADRESSES UTILES	page 120



CARTOGRAPHIE



Mention copyright de la carte : M. Vuillemoz / Hémisphères Conseil

PÉRIMÈTRE

La Communauté de Communes de la Vallée de Munster regroupe les seize communes du canton de Munster : Breitenbach, Eschbach-au-Val, Griesbach-au-Val, Gunsbach, Hohrod, Luttenbach, Metzeral, Mittlach, Muhlbach-sur-Munster, Munster, Sondernach, Soultzbach-les-Bains, Soultzeren, Stosswihr, Wasserbourg et Wihr-au-Val.



AVANT-PROPOS

LE GUIDE DU BÂTI RURAL

Pourquoi un tel guide ?

Dans nos vallées, à flanc de montagne et sur les chaumes, l'activité rurale traditionnelle a créé de magnifiques fermes, des granges, des marcairies dans des villages et au milieu de paysages ouverts exceptionnels. Mais l'agriculture représente à présent moins de 5 % des activités exercées par les habitants de la vallée. La nature et la fonction des constructions ont, en conséquence, profondément changé.

Faut-il pour autant démolir et laisser tomber en ruines le patrimoine rural et créer de nouveaux paysages correspondant aux seuls besoins de fonctionnement d'aujourd'hui ? Il serait aussi absurde de refuser toute évolution de nos paysages que de raser les témoignages d'un tel passé.

Pour répondre à la demande en logements, les villages ne peuvent s'étendre indéfiniment sur les rares terrains plats nécessaires aux agriculteurs et aux éleveurs encore actifs.

Les métiers du tourisme doivent également pouvoir continuer à faire valoir des paysages recherchés et préservés.

Et nous n'aimons pas que notre cadre de vie se vide de ce qui constitue l'âme de notre environnement quotidien.

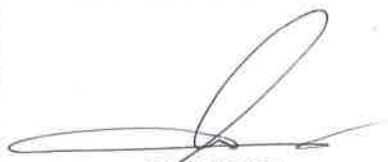
La Communauté de Communes de la Vallée de Munster a décidé de faire procéder à une reconnaissance approfondie de l'existant et de s'entourer des meilleurs conseils pour entretenir et restaurer le bâti rural de la vallée et, le cas échéant, pour le transformer, l'agrandir et l'adapter à de nouvelles fonctions.

Ce document présente une analyse et propose des fiches conseils dont chacun pourra s'inspirer pour respecter un patrimoine inestimable.

Le passé est habitable, le passé est aussi contemporain.

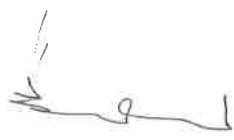
La Communauté de Communes de la Vallée de Munster est à vos côtés pour construire cette nouvelle réalité.

Le Président,



Marc GEORGES

Le responsable du groupe de travail
"Guide-conseils architectural",



Jean-Marc MAEHLER



INTRODUCTION

L'objectif de ce guide-conseils est de maintenir et de mettre en valeur l'identité paysagère et architecturale de la vallée de Munster tout en permettant de l'ajuster à des besoins contemporains.

Il ne s'agit pas de transformer la vallée en "écomusée" mais de tirer parti du bâti traditionnel tout en le respectant pour l'adapter à de nouveaux usages en utilisant ses potentiels de transformation, ses qualités de volumes et d'espaces.

Et, pour le transformer en le respectant, il faut d'abord le comprendre. Comprendre sa logique d'usage, de construction, de matériaux, ...

La démarche permet aussi de révéler ou de redécouvrir les qualités d'un patrimoine banalisé par un regard quotidien.

Elle s'inscrit dans la continuité de la réflexion engagée dans le cadre du Plan de Paysage mis en place en 1997, avec l'objectif de proposer une méthode et des outils aux habitants permettant de respecter le patrimoine tout en le transformant.

Les enjeux sont importants : l'adaptation et la réhabilitation du bâti traditionnel vont permettre d'éviter la banalisation et la standardisation du bâti et du cadre de vie, de mettre en valeur et de préserver la nature et les qualités particulières des paysages de la vallée qui font sa renommée et sa qualité de vie.

En résumé, il s'agit de comprendre pour transformer sans détruire.



INTRODUCTION

Ce guide ne présente aucun caractère réglementaire et ne dispense pas des formalités administratives nécessaires.

En particulier, il ne préjuge pas des décisions de l'administration et les conseils sont donnés sous réserve de l'application des droits des sols et des documents d'urbanisme.

Dans tous les cas, le recours aux professionnels pourra utilement compléter les informations données.



INTRODUCTION

MODE D'EMPLOI DU GUIDE

Ce guide s'articule en deux parties complémentaires :

1. - une analyse du bâti sous le titre "reconnaître le bâti". Elle donne des bases de compréhension et de connaissance. Il ne s'agit pas de faire un inventaire du bâti de la vallée mais de donner des indices et des repères, regroupés sous forme de thèmes, pour comprendre quels sont les enjeux liés à sa transformation.

2. - des fiches conseil sous les titres "restaurer et entretenir", "transformer et agrandir" qui répondent à des questions concrètes liées à la restauration ou à la transformation du bâti rural. Ces fiches sont indicatives, elles ne donnent pas de "recettes" systématiques mais plutôt un mode d'approche pour restaurer ou transformer le bâti ancien sans détruire ses qualités. Les exemples ne sont pas donnés à titre exhaustif, ils sont là pour comprendre dans quelle logique il faut s'inscrire.

Le guide aborde différentes échelles : échelles du paysage, du village, du bâti, ... qui forment un ensemble indissociable, car l'architecture d'un bâtiment ne se résume pas à une volumétrie ou une façade, elle est fonction d'une histoire, d'un contexte, liés à des matériaux, des couleurs, un mode de construction, ... "C'est à la fois un objet sensible (il a une histoire, un vécu, il véhicule des sensations, des émotions, des impressions) et une construction fonctionnelle et technique (c'est un lieu de vie lié à des exigences de confort, d'isolation, de chauffage, de solidité, de stabilité)."



INTRODUCTION

RESTAURER OU ENTRETENIR, TRANSFORMER OU AGRANDIR... LA DÉMARCHÉ

1. - ANALYSE ET RÉFLEXION

Avant d'entreprendre des travaux, qu'ils soient de l'ordre de la restauration ou de la transformation, il est utile d'établir un diagnostic précis à la fois sur l'état du bâti, sur la nature des matériaux et leurs finitions (par exemple le type d'enduit), sur les techniques de construction, l'état de la structure, ... afin de déceler d'éventuels désordres. Le principe étant de rechercher les causes du désordre avant de le résoudre de manière ponctuelle. Il est important d'éliminer la cause avant de traiter les conséquences, notamment pour des problèmes tels que fissuration, humidité, ...

2. - CONSEILS ET CHOIX DES ENTREPRISES

On peut demander conseil à des organismes compétents tels que le CAUE, le SDAP, la Chambre de Métiers d'Alsace, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et à diverses entreprises.

Le conseil sera certainement plus objectif s'il est donné par une personne qui n'est pas directement impliquée dans la prescription de produits.

Il est important de consulter plusieurs entreprises pour avoir plusieurs avis et plusieurs offres sur une demande bien déterminée, et d'en exiger des devis écrits. La comparaison des offres de prix n'est possible que si les devis sont détaillés.

Dans la plupart des cas, on obtient un meilleur rapport qualité/prix en choisissant des artisans spécialistes par corps d'état.



INTRODUCTION

3. - EXEMPLES DE TRAVAUX SOUMIS À AUTORISATION

Toutes les démarches de demande d'autorisation de travaux sont à effectuer en mairie.

Le permis de construire :

- changement d'affectation de locaux avec ou sans création d'ouvertures (par exemple transformation de la grange en habitation, aménagement de combles, ...)
- adjonction ou construction de dimension conséquente d'un bâtiment (plus de 20 m² de surface hors oeuvre brute).

La déclaration de travaux :

- ravalement de façades : toute opération de ravalement de façades est soumise à l'obtention d'une autorisation. Il faut établir une demande de déclaration de travaux et, le cas échéant, une demande de pose d'échafaudage sur la voie publique. Ce n'est qu'après obtention de l'avis officiel que les travaux peuvent commencer.

La CCVM dispose d'un guide de coloration des façades disponible en mairie proposant des palettes de couleurs adaptées au bâti rural et au contexte paysager de la vallée ;

- création de baies ou d'ouvertures en toiture sans changement d'affectation des locaux ;
- adjonction ou construction de faible dimension d'un bâtiment (moins de 20 m² de surface hors oeuvre brute) comme par exemple : garage, véranda, etc. ;
- édification de clôture (hors usage agricole) ;
- installation d'abri de jardin ou d'abri à bois.



SOMMAIRE

reconnaître le bâti

LE BÂTI DE VILLAGE

La maison dans le village, le village dans le paysage	page 12
La maison dans son environnement : cour, clôtures, abords et plantations	page 16

LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

Habitation et grange	page 20
TYPE 1 : habitation et grange juxtaposées	page 25
TYPE 2 : habitation et grange en L	page 27
TYPE 3 : habitation et grange distinctes	page 29

LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

Volumétrie et structure	page 31
Accès et organisation intérieure	page 33
Composition et ouvertures en façade	page 36
Charpente, couverture	page 39

LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

page 42

LES MARCAIRES

page 51

Dans le paysage	page 52
Type et fonction du bâti	page 57

LES MATÉRIAUX

page 63

LES MATÉRIAUX : LE BOIS

Le bardage	page 64
Les menuiseries : portes, fenêtres et volets	page 66

LES MATÉRIAUX : LA PIERRE

Moellons et pierre de taille	page 69
------------------------------	---------

LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

Enduit et couleurs	page 71
--------------------	---------



LE BÂTI DE VILLAGE :

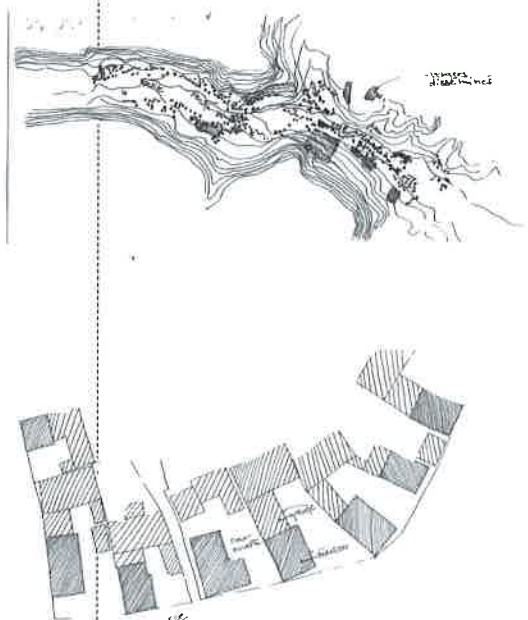
la maison dans le village,
le village dans le paysage



Que ce soit dans les villages linéaires en fond de vallée ou dans les villages gravitaires situés sur les premières pentes ou en altitude, la maison obéit à des logiques d'implantation, à l'échelle du village, de la rue, de la parcelle.

LES VILLAGES EN FOND DE VALLÉE

La maison dans le village : la rue, le parcellaire



Dans le cas des villages situés en fond de vallée, l'organisation privilégiée se fait d'abord le long des axes routiers et des rues. Les maisons for-

ment une succession de façades qui s'alignent de part et d'autre de la rue en rang serré. Le village s'apparente au type de "village-rue", offrant une masse compacte et linéaire.

C'est une logique d'implantation "urbaine" qui prime, avec un tissu dense et une relation privilégiée à la rue : à la fois aux maisons mitoyennes et aux vis-à-vis.

La maison ne s'inscrit pas n'importe comment dans son "paysage urbain". Ce qui fait la qualité d'une rue, c'est le respect de l'alignement mais aussi des formes et des gabarits semblables (avec leur multiplicité de variantes), l'homogénéité des toitures, la coloration subtile des façades, la hiérarchie et les dimensions des ouvertures, qui vont donner une cohérence à l'ensemble tout en marquant des différences.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans le village,
le village dans le paysage

Le village dans le paysage



Le village s'inscrit dans le paysage comme une masse linéaire compacte de forte densité. **C'est la succession des toitures que l'on perçoit d'abord dans le paysage qui a un fort impact visuel.** D'où l'importance de leur traitement, de leur forme, de leur couleur, de leur matériau et de leur transformation éventuelle.

Situé en fond de vallée, le village est en partie entouré d'une ceinture de vergers ou de prés. Les constructions "en lisière" sont donc importantes car très visibles à la frange du village et ce d'autant plus que les constructions récentes viennent parfois s'y rajouter.



Cette "frange urbaine", limite du construit, entretient un rapport direct avec le paysage, qu'elle façonne par la présence des jardins, des prés et des vergers situés à l'arrière des parcelles construites.

C'est une zone "sensible" qu'il convient de maîtriser pour en préserver les qualités, en maintenant cette ceinture de terres arables et en veillant à l'impact des constructions.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans le village,
le village dans le paysage

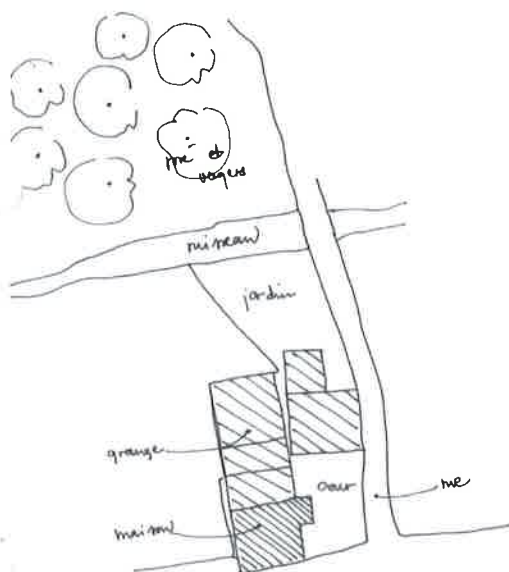
LES VILLAGES SUR LES PENTES OU EN ALTITUDE

La maison dans le village : la rue, le parcellaire

Les villages situés sur les pentes ou en altitude entretiennent une relation privilégiée au site et au paysage puisque les maisons vont s'implanter d'abord en fonction des courbes de niveaux qui vont également définir le réseau des rues.

C'est un principe d'implantation "rural" qui prime, avec un tissu plutôt lâche.

La maison obéit à une logique de "terrain". Elle ne s'inscrit pas n'importe comment dans le paysage, optimisant l'utilisation des courbes de niveau, à la fois pour ses accès qui restent de plain-pied, son orientation et l'aménagement d'une cour ouverte donnant sur la rue.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans le village, le village dans le paysage



Situées sur les pentes, les constructions sont très visibles, marquent le paysage et fabriquent son identité, avec leur logique d'implantation, leurs accès, leurs jardins et leurs vergers.

La maison ne s'inscrit pas "n'importe comment" dans son paysage "naturel". Elle utilise le terrain comme "assise" : se protégeant des vents dominants et des intempéries en se calant dans la pente ; ménageant un accès le long d'une courbe de niveau, marquant ses limites par des murets et des plantations.

Jardins, potagers et vergers se situent si possible sur la parcelle, utilisant une orientation favorable, latéralement ou à l'arrière selon les cas.



Le village est alors formé de cette succession de maisons bien différenciées sur leur parcelle avec une façade pignon et un accès à la cour sur la rue.

Les densités sont plus ou moins importantes avec un noyau bien marqué puis une dissémination des maisons sur les pentes plus fortes.



Le village dans le paysage

Le village entretient une relation étroite avec le site dans lequel il s'inscrit. Sa présence marque fortement le paysage ; les maisons ainsi que les jardins, prés et vergers qui les accompagnent, utilisent au mieux les pentes du terrain. Ces éléments font partie et fabriquent le paysage caractéristique de la vallée.



S'inscrivant dans un paysage ouvert, parfois en lisière de zone boisée, les maisons ont un impact visuel très fort. D'où l'importance des formes, des couleurs, des matériaux, de la toiture et de leur transformation éventuelle.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans son environnement : cour, clôtures, abords et plantations



LA COUR

Que ce soit dans un village dense de type "village-rue" ou dans un village plus ouvert, l'implantation de la maison sur sa parcelle n'est pas le fruit du hasard.

Elle répond d'abord à des besoins. Sa vocation d'origine agricole va déterminer une typologie particulière : deux bâtiments bien différenciés, la maison d'habitation et la grange qui vont délimiter l'espace d'une cour ouverte sur la rue.



La cour permet d'accéder de plain-pied à la grange et à l'habitation parfois par deux ou trois marches selon la configuration du terrain. L'entrée de la maison n'est quasiment jamais située directement sur la rue mais se fait latéralement en passant par la cour.

La cour est à la fois :

- un espace-tampon entre la rue et le bâti, espace qui reste "semi-public" parce qu'ouvert,
- un espace de distribution des accès aux bâtiments,
- un lieu de stationnement pour les véhicules agricoles.



Elle permet l'engrangement du fourrage et parfois aussi, selon ses dimensions, le stockage de bois ou de matériel.

C'est le point de rencontre des différentes fonctions de l'exploitation, des animaux et des hommes.

Cette cour doit rester un espace ouvert.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans son environnement : cour, clôtures, abords et plantations



Elle peut être agrémentée d'un point d'eau sous la forme d'une fontaine à un ou deux bassins rectangulaires, située le plus souvent entre maison d'habitation et grange.

Son traitement au sol est simple, à l'origine c'est une surface traitée en stabilisé ou en concassé.



LE TRAITEMENT DES LIMITES

Optimisant les potentiels du site, utilisant la pente, la maison se place en contre-haut ou en contre-bas de la rue. Cour ou jardin attenants sont alors limités par un muret.

En pierres sèches pour le bâti ancien, il est remplacé par un appareillage en pierres apparentes ou par un mur maçonné pour les maisons du type reconstruction.



Ce muret fait partie intégrante de l'identité de ce patrimoine au même titre que le bâti. Il contribue à la qualité des espaces extérieurs. C'est le seul élément fort qui marque la limite parcellaire, jardin potager, vergers ou prés restant eux des espaces ouverts.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans son environnement :
cour, clôtures, abords et plantations

PLANTATIONS

Que ce soit à titre ornemental ou utilitaire, le végétal est très présent et constitue lui aussi une forme de patrimoine qui fait partie intégrante de l'identité de la maison. Il a un fort impact paysager dans l'alternance des espaces bâtis et non bâtis.



Les abords de la maison

Une bande de terre végétale plantée est ménagée au pied de la maison, au moins du côté de la façade d'entrée, pour l'agrémenter et la fleurir.

Cette bande de terre a un rôle esthétique, mais aussi technique puisqu'elle permet une bonne respiration des murs, la terre restant perméable.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans son environnement :
cour, clôtures, abords et plantations



Verger et jardin potager

Jardin potager et verger complètent les espaces extérieurs de la maison, et font partie de l'identité du village.

Ils ont une valeur patrimoniale forte, au même titre que la maison, en lui donnant un environnement de qualité.

Le potager

C'est un espace structuré et avant tout fonctionnel.

Il est clos sans être forcément caché à la vue, afin de le protéger de la divagation des petits animaux.

Le jardin arrière

C'est le verger et le pré.

On y accède traditionnellement depuis la cour.



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

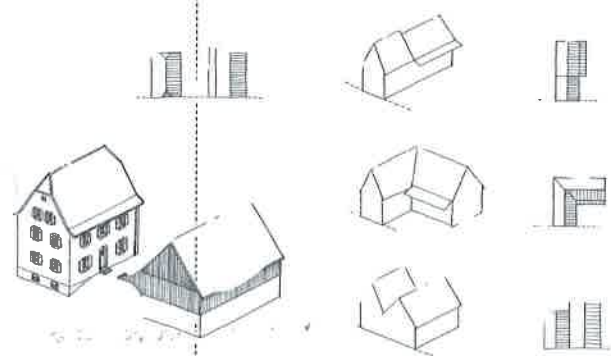
habitation et grange

LA TYPOLOGIE DE BASE

Habitation et grange accolées

La typologie élémentaire est celle de la maison de l'ouvrier-paysan où habitation et exploitation se juxtaposent sous un même toit, dans le prolongement l'une de l'autre, en formant un volume unique.

Cette typologie de base va évoluer vers une autre forme, où habitation et exploitation se juxtaposent dans le prolongement l'une de l'autre en deux volumes distincts avec des toitures différenciées.



Les volumes de l'habitation et de la grange s'articulent selon trois grands types : indépendants, accolés dans le prolongement l'un de l'autre ou disposés à angle droit



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

habitation et grange

La partie exploitation

La grange est construite essentiellement en bois. Elle est recouverte à l'extérieur par un bardage bois et elle repose sur un socle en maçonnerie qui peut prendre la valeur d'un rez-de-chaussée dans lequel sont ménagées la porte de grange et la porte d'écurie couplée à une fenêtre. Ses dimensions sont au moins égales à celles de la maison.

Selon les implantations, l'engrangement du fourrage peut se faire soit par une porte ménagée en façade-pignon (avec parfois un système d'ouverture par poulie et contrepoids), soit par un volume de toiture, en façade long pan, qui s'apparente à un grand chien assis. Celui-ci permet une ouverture de grande taille facilitant l'engrangement.



Toiture avec "grand chien-assis"

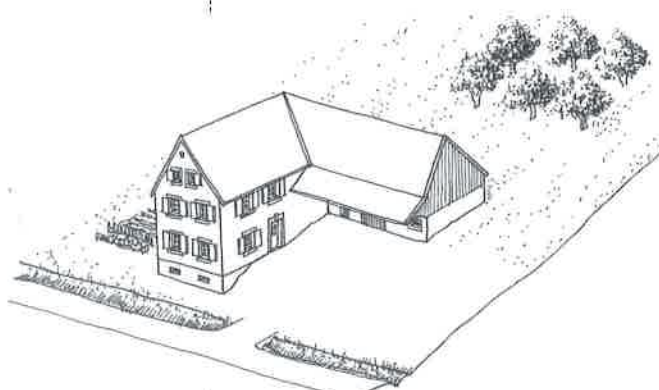


La partie habitation

L'habitation est construite en maçonnerie et peut être élevée sur cave.

Traditionnellement, elle est couverte d'une toiture à deux pans en tuiles à écaillles (Bieberschwantz,) peu à peu remplacées par des tuiles mécaniques en terre cuite rouge.

L'entrée de l'habitation se situe sur l'une des façades long pan (sur cour ou sur rue). L'organisation intérieure est du type "alémanique" avec deux travées transversales, l'une fonctionnelle (entrée/cuisine), l'autre d'habitation (Stube/Kammer).

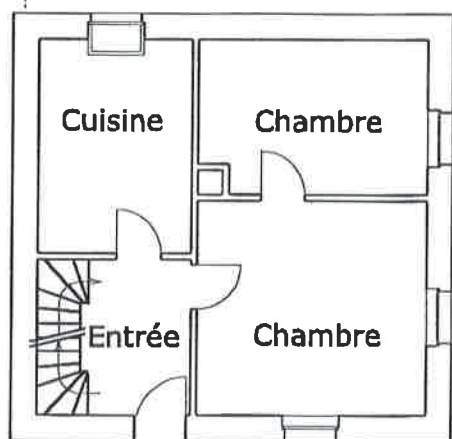


L'implantation dans le site tient compte en priorité de la pente du terrain et de la position de la rue



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

habitation et grange



Étage courant (Réf. biblio. 13)

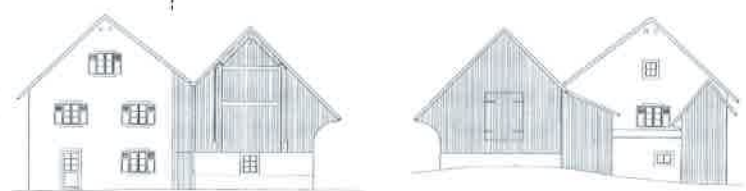
Le plan est un simple rectangle. La maçonnerie est surmontée d'une toiture à forte pente, souvent à coyaux et parfois à pans coupés (croupe).

S'adaptant fortement au terrain naturel, la maison se place perpendiculairement aux courbes de niveaux, ménageant un pignon très haut en façade sur rue, hauteur renforcée par la présence d'une cave semi-enterrée.

L'accès à l'habitation se fait de plain-pied ou par un perron avec deux à trois marches selon l'adaptation au terrain naturel. Il est placé latéralement sur la façade long pan (rarement en pignon).

C'est une architecture modeste et strictement fonctionnelle qui fait appel à des matériaux locaux : moellons de granit, galets roulés, bois, ...

Les ouvertures sont de petite taille et peu nombreuses pour se protéger du froid. Pour cette même raison, les murs extérieurs font au moins 50 cm d'épaisseur. Les encadrements des ouvertures participent d'abord à la structure du bâti. Ils sont apparents, en pierre de taille (granit ou grès), parfois en bois.



Habitation et grange accolées

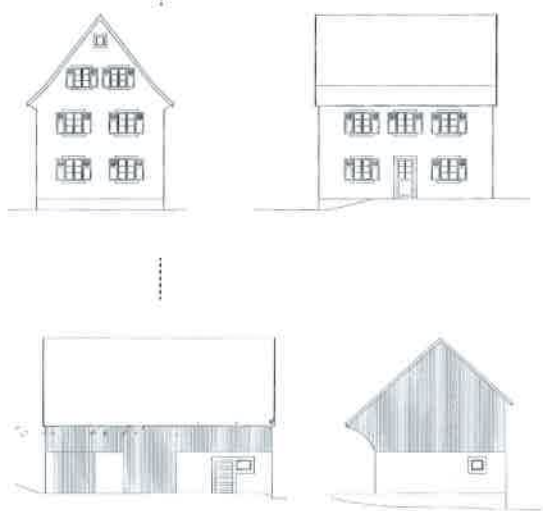


La grange s'articule à angle droit ou en L par rapport à l'habitation



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

habitation et grange



Habitation et grange séparées par une cour ouverte

LES VARIANTES

Cette typologie élémentaire va se décliner en variantes qui seront fonction à la fois de la pente du terrain, de la forme et de la dimension de la parcelle, mais aussi de l'importance de l'exploitation et du développement particulier de l'élevage qui va multiplier les bâtiments agricoles autour de la cour.

La maison-bloc de base où habitation et exploitation sont juxtaposées (type 1 cf. page 25) va alors évoluer, habitation et grange allant jusqu'à se séparer de part et d'autre de la cour.

Les deux autres implantations couramment rencontrées sont alors celles de l'habitation et de la grange en L (type 2 cf page 27), et celle de l'habitation et de la grange séparées par une cour ouverte (type 3 cf page 29).

Le modèle de la reconstruction

A ces évolutions, s'ajoute le modèle de la reconstruction propre à l'histoire de la vallée.

Les communes sinistrées durant la guerre de 14-18 vont être reconstruites en s'inspirant de l'architecture locale tout en faisant disparaître les multiples variantes, les services de la reconstruction systématisant un modèle officiel. Ces maisons présentent une uniformité de plan, de matériaux et de proportion, et se caractérisent par un souci de confort plus grand (hauteur sous plafond, dimensions des ouvertures, ...) et une modénature plus travaillée en façade.

Les habitations sont construites en pierre avec pignon sur rue et entrée sur cour, toit à forte pente et à demi-croupe.

Les bâtiments d'exploitation à mi-partie en bois sont protégés par un auvent et se disposent autour d'une cour fermée.



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

habitation et grange



Variantes et évolution

Les variantes du type de base sont essentiellement dimensionnelles, la maison pouvant se développer sur un linéaire et une hauteur de façade plus ou moins importante tout en gardant le principe de deux niveaux d'habitation (rez-de-chaussée et étage) complétés par une cave semi-enterrée et un comble aménagé en grenier.



Les variantes de hauteur en façade correspondent à des pentes de terrain ou à des formes de toiture différentes : simple toit à deux pans, pans coupés (coyau) ou demi-croupe et forte adaptation au terrain naturel.



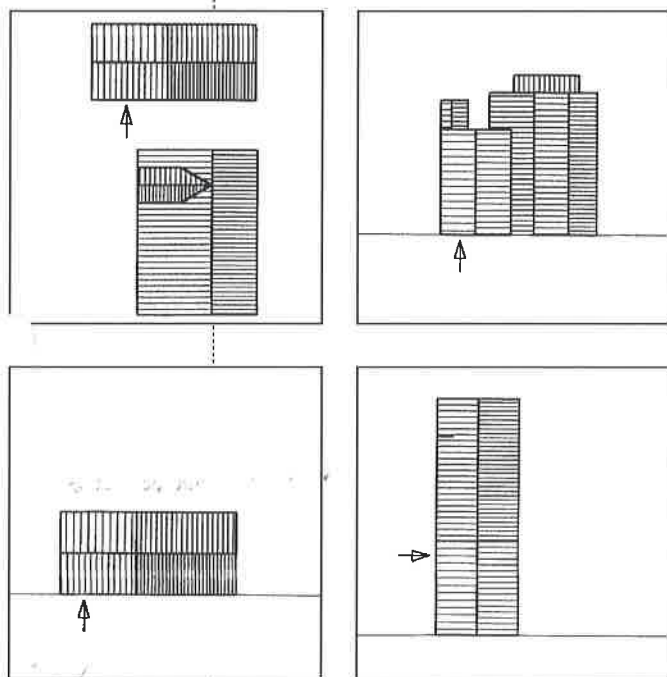
Les déclinaisons : la maison d'ouvrier-paysan

Elle s'apparente de manière plus simple à la fois par ses dimensions et son décor à la typologie de l'exploitation agricole : mêmes implantations sur la parcelle, mêmes matériaux et mêmes principes de construction.



TYPE I :

habitation et grange juxtaposées



Exemples de plan de masse

PRINCIPAUX CARACTÈRES DE RECONNAISSANCE

Implantation sur la parcelle

Deux corps de bâtiments rectangulaires, habitation et exploitation, se juxtaposent dans le prolongement l'un de l'autre.

Habitation et grange accolées présentent leurs façades long pan sur la rue.

Le volume de toiture peut être le même pour la grange et pour l'habitation, mais le plus souvent il s'agit de deux bâtiments accolés, aux toitures distinctes.

Rapport à la rue

L'implantation parcellaire se fait quasi en limite de la rue. Parfois une bande étroite de terrain sépare les bâtiments de la rue.

La cour se réduit à l'avant de cette bande.

Toiture

La toiture est à deux pans pour habitation et grange et les axes faîtières sont parallèles à la rue.

La toiture de la maison peut être à pans coupés (croupe).

La toiture de la grange est souvent à coyaux et peut ménager un accès haut pour l'engrangement du fourrage sous forme d'une sorte de grand chien-assis.



TYPE I : habitation et grange juxtaposées



La maison

Elle a les apparences d'une maison-bloc, du fait de la juxtaposition de la partie exploitation et de la partie habitation.

Mais il faut distinguer deux types de maison :

- la maison-bloc qui regroupe ces deux fonctions sous un même toit et qui s'apparente à la ferme de montagne
- la maison accolée où habitation et exploitation sont deux bâtiments aux toitures distinctes qui s'accolent.



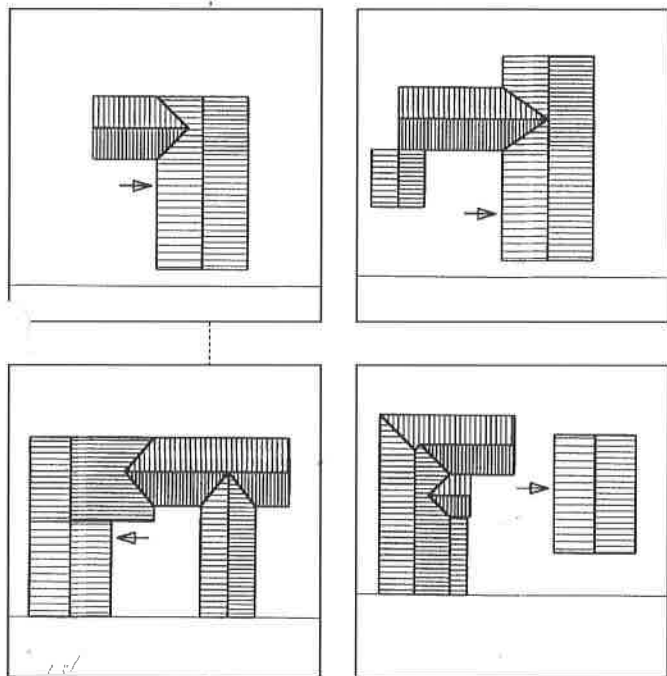
La grange

Placée en prolongement de la maison, elle est toujours accessible de plain-pied pour des raisons d'exploitation (stockage du matériel agricole, manipulation des bêtes).



TYPE 2 :

habitation et grange en L



Exemples de plan de masse

PRINCIPAUX CARACTÈRES DE RECONNAISSANCE

Implantation sur la parcelle

Deux corps de bâtiments rectangulaires accolés ; habitation et exploitation s'implantent en équerre, formant un L qui délimite deux côtés de la cour ouverte.

Le plus souvent, c'est la façade de la maison qui présente son pignon sur la rue.

Rapport à la rue

L'implantation parcellaire est en limite de la rue. Parfois l'habitation est en léger retrait ménageant un espace privé aménagé en jardin de devant.



Toiture

La toiture est à deux pans pour l'habitation et la grange : les axes faîtières de l'habitation sont perpendiculaires à la rue.

La toiture de la maison peut être à pans coupés (croupe).

La toiture de la grange est souvent à coyaux et peut ménager un accès haut pour l'engrangement du fourrage sous la forme d'une sorte de grand chien-assis.

TYPE 2 : habitation et grange en L



La maison

L'exploitation agricole s'apparente à une maison-cour : habitation et exploitation accolées en équerre forment une cour ouverte.

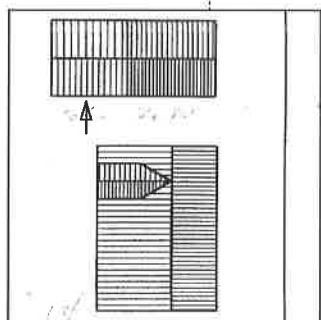
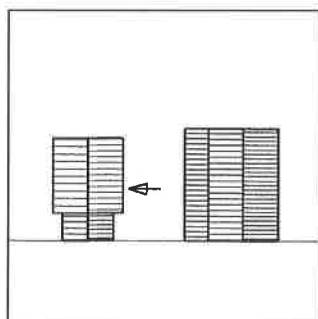
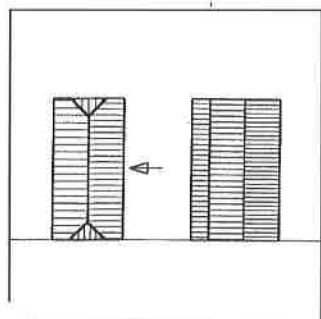
La grange

Placée en équerre et accolée à la maison, elle est toujours accessible de plain-pied côté cour pour des raisons d'exploitation (stockage du matériel agricole, manipulation des bêtes).



TYPE 3 :

habitation et grange distinctes



Exemples de plan de masse

PRINCIPAUX CARACTÈRES DE RECONNAISSANCE

Implantation sur la parcelle

Les deux corps de bâtiments rectangulaires sont séparés : habitation et exploitation s'implantent en vis-à-vis, avec pignon sur rue, ménageant une cour ouverte.

Rapport à la rue

L'implantation parcellaire est en limite de la rue. Parfois l'habitation est en léger retrait ménageant un espace privé aménagé en jardin de devant.

Toiture

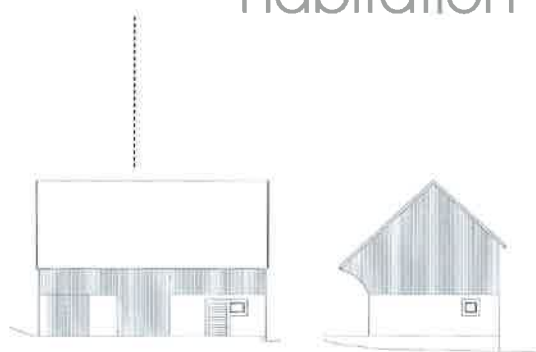
La toiture est à deux pans pour l'habitation et la grange. Les axes faîtières sont perpendiculaires à la rue.

La toiture de la maison peut être à pans coupés (croupe).

La toiture de la grange est souvent à coyaux et peut ménager un accès haut pour l'engrangement du fourrage sous forme d'une sorte de grand chien-assis.



TYPE 3 : habitation et grange distinctes



La maison

L'exploitation agricole s'apparente à une maison-cour : habitation et exploitation sont séparées par une cour ouverte.



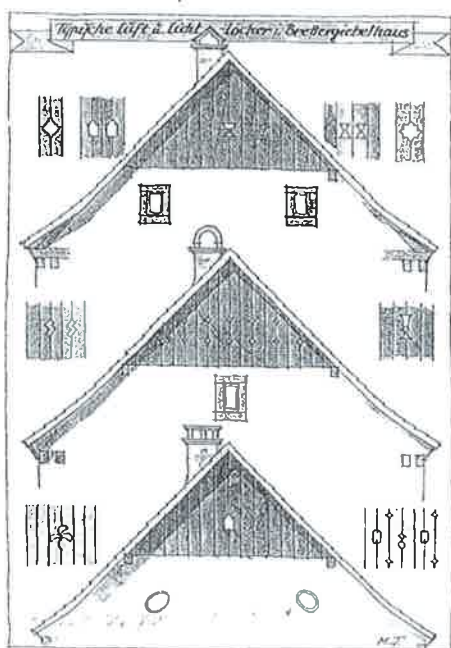
La grange

Placée en vis-à-vis de la maison, elle est toujours accessible de plain-pied côté cour pour des raisons d'exploitation (stockage du matériel agricole, manipulation des bêtes).



TYPE 3 :

habitation et grange distinctes



(Réf. biblio. 13)

TOITURE

La toiture est à deux pans, adoucie par des coyaux (Satteldach).

Le volume de toiture à forte pente (angle de 47° en moyenne par rapport à l'horizontale), correspond à un comble divisé en deux espaces superposés.

La partie inférieure servait au stockage de provisions (légumes séchés, fruits, ...) et au séchage du linge. La partie supérieure servait au séchage de ces provisions.

C'est à cet effet que l'espace sous toiture était divisé par un système de poutres en deux aires superposées et que l'on installait des pontons triangulaires en plancher.

L'étanchéité et l'inertie thermique sont parfois renforcées par un bardage extérieur en pignon sur la façade la plus exposée aux intempéries.

VARIANTES

Il existe deux variantes à ce type :

La maison avec bardage en haut de pignon

Ce bardage correspondait à la ventilation de la partie haute du grenier destinée au séchage de réserves telles que noix, haricots, oignons, lin, ...

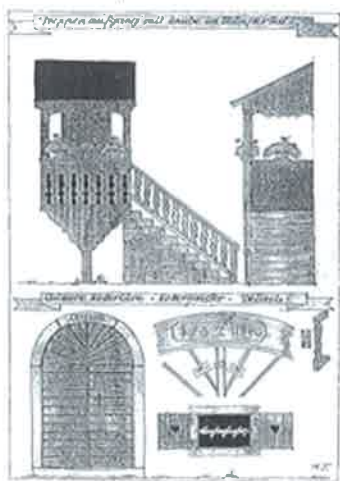
Aération et éclairage étaient assurés par des trous décoratifs découpés dans les planches du bardage.

La maison avec cassure de la partie sommitale du pignon : le toit formant alors une demi-croupe.

Cette distinction en toiture correspondait à un statut social plus élevé de ses habitants. Le type commun étant celui de la maison d'agriculteur ou d'artisan.

A l'origine, ce volume simple était complété par la présence d'escaliers en bois à demi-fermés, sorte de "loggias", de formes variées qui menaient à l'étage.

Ces escaliers en bois s'appuyaient sur les fondations en pierre, en socle en bois et étaient couverts par une toiture en tuiles du même type que la maison. Il n'en existe quasiment plus aujourd'hui du fait de leur utilité dépassée et de leur pérennité relative face aux intempéries.



(Réf. biblio. 13)



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

volumétrie et structure

PRINCIPE CONSTRUCTIF

L'habitation est construite en maçonnerie de pierre : murs porteurs ou moellons, tout-venant ou pierre taillée qui constituent une structure stable et rigide sur laquelle s'appuieront planchers, cloisons et charpentes.

La pierre de grès ou de granit, matériau très courant dans le massif vosgien provient des carrières proches.

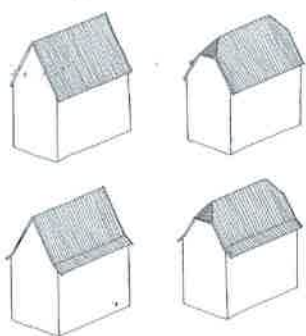
Elle répond à des besoins constructifs (murs porteurs épais et solides), et assure l'inertie thermique nécessaire aux rigueurs du climat (chaleur en été et froid en hiver).

Les murs extérieurs en maçonnerie sont en pierre de granit ou de grès et font au minimum 50 cm d'épaisseur. Ils sont en moellons grossièrement taillés et enduits par un mortier de chaux.

Ces pierres ne sont jamais laissées apparentes, l'enduit ayant un rôle de protection contre les intempéries (pluie, neige, gel ...).

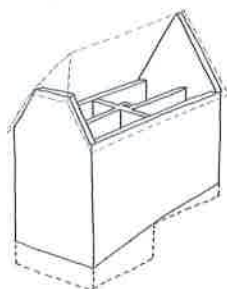
Les encadrements des portes et fenêtres qui participent à la structure sont en pierre de grès taillées.

Elles restent apparentes et l'enduit vient à fleur de la pierre sans débords, ni retraits.



Les maisons ont des proportions semblables. Seule la toiture varie avec la présence ou non de la croupe ou de coyaux.

VOLUMÉTRIE



La maison d'habitation est entièrement maçonnée de la cave au faite du toit.

La volumétrie de base est celle d'un parallélépipède rectangle de 13 m sur 9 m en moyenne avec une hauteur de deux étages et des pignons maçonnés jusqu'au faite du toit.

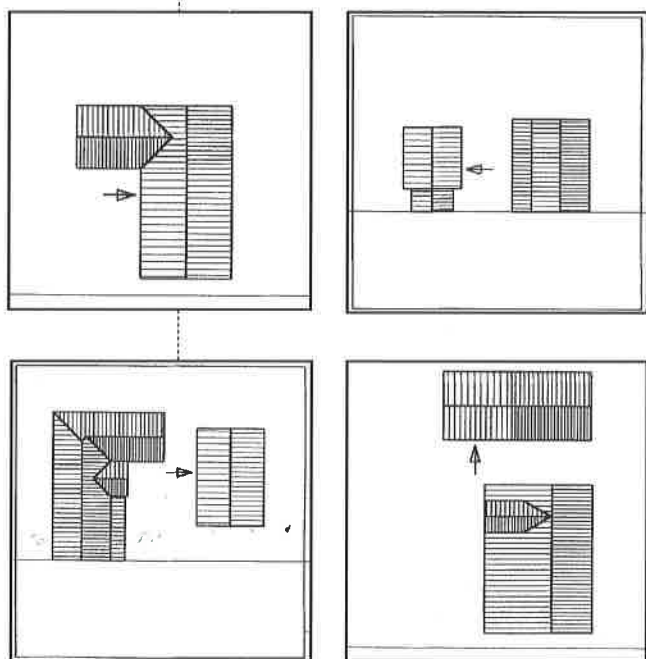
Cette construction en maçonnerie est souvent édifiée sur cave à demi-enterrée (utilisation de la pente du terrain).

Les murs de la cave se prolongent dans un même plan vertical sans décrochement jusqu'au faitage avec les mêmes matériaux et la même structure.



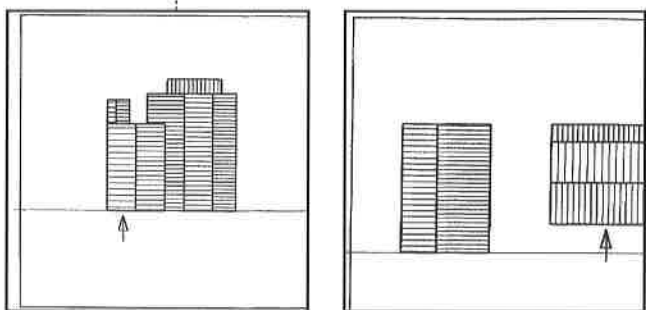
LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

accès et organisation intérieure



PLAN DE MASSE :

L'accès à l'habitation est repéré par une flèche. Tout comme l'accès à la grange, la porte de la maison donne également sur la cour. Les maisons alignées sur la rue avec un accès côté rue font exception.



ACCÈS

La forme de la parcelle et son occupation vont déterminer la façon d'accéder aux bâtiments d'habitation.

L'accès le plus courant se fait par une cour ouverte. La maison d'habitation a pignon sur rue et les bâtiments d'exploitation se situent soit dans son prolongement, soit en retour, formant alors un L, soit de manière indépendante, disposés à angle droit face à la maison de l'autre côté de la cour.

Les volumes de l'habitation et de l'exploitation se différencient clairement par leur hauteur, leur pente et leur forme de toiture différentes.

L'entrée de l'habitation donne sur la cour, de plain-pied ou précédée d'un perron. Elle est rarement placée en pignon.

Dans certains cas, les maisons peuvent être orientées avec leur façade long pan sur la rue et les bâtiments agricoles dans leur prolongement.

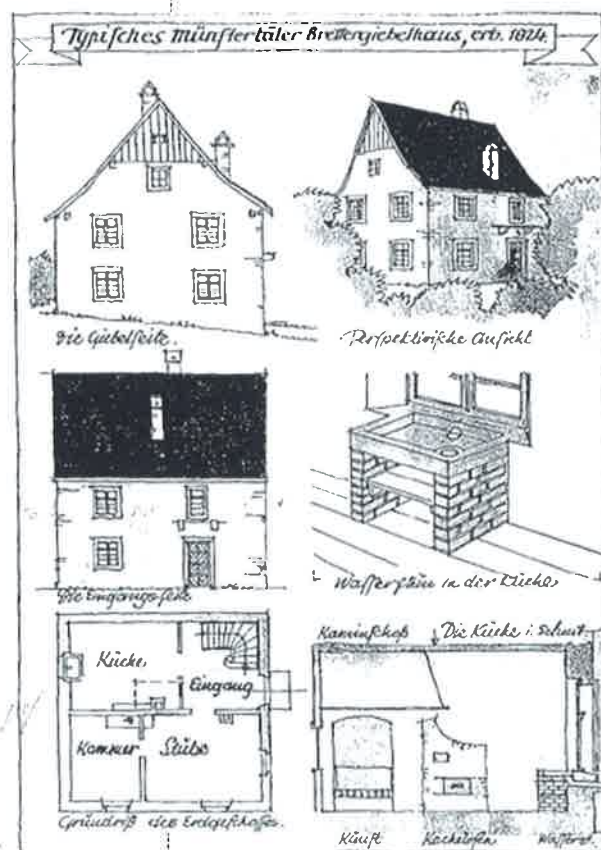
L'espace de la cour disparaît alors, se réduisant à une bande étroite le long de la route.

La typologie de la maison élémentaire, celle de l'ouvrier-paysan, où tout se trouve sous un même toit, va donc évoluer en fonction des besoins (développement particulier de l'élevage) et de l'importance des exploitations. Les bâtiments agricoles se développent alors autour de la cour.



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

accès et organisation intérieure



(Réf. biblio. 13)

ORGANISATION INTÉRIEURE

Rez-de-chaussée

La distribution intérieure s'apparente à la typologie "alémanique" de la maison alsacienne.

La porte d'entrée donne sur un vestibule qui distribue les différentes pièces du rez-de-chaussée.

Il n'y a pas de couloir mais des pièces en enfilade qui communiquent entre elles.

Le vestibule dessert :

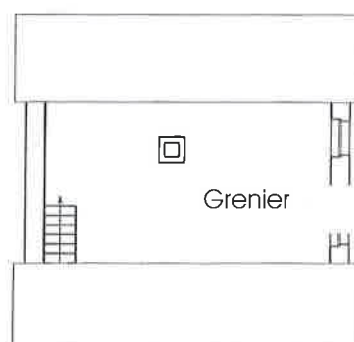
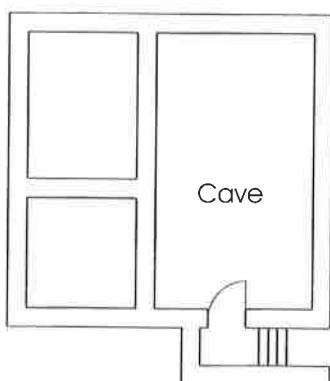
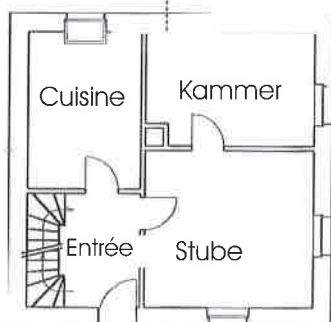
- au fond, la cuisine ;
- sur la rue, la salle commune (Stube) et une petite pièce (Kammer) attenante éclairée d'une fenêtre ;
- sur la cour, une ou deux autres chambres.

Parfois un cellier occupe la moitié du rez-de-chaussée, sans modifier fondamentalement l'organisation générale.

La salle commune, la "Stube", pièce privilégiée de la maison donne sur la rue, orientation stratégique de représentation et d'observation.

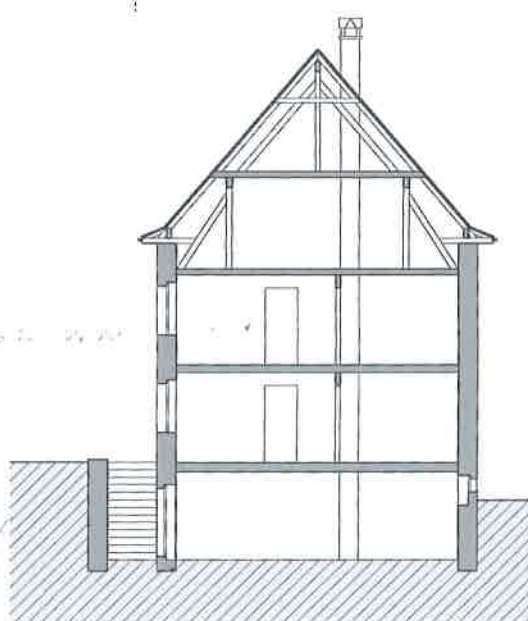
C'est la pièce commune où tout se passe, la mieux chauffée et la mieux meublée.

Elle est accessible directement depuis le vestibule, sans avoir à traverser le reste de la maison.



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

accès et organisation intérieure



Coupe transversale
L'espace sous le toit comporte deux niveaux de plancher pour le stockage et le séchage des provisions d'hiver.

Étage

Un escalier situé dans le vestibule mène aux chambres situées à l'étage, avec les deux niveaux de grenier au-dessus de celles-ci.

Grenier

L'espace sous le toit était divisé par un système de poutres en deux aires superposées. L'aire inférieure servait au stockage des provisions telles que légumes séchés, fruits, ... et au séchage du linge, l'aire supérieure au séchage de ces provisions.

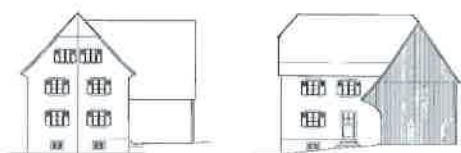
Cave

Une cave voûtée servant à la conservation du fromage était aménagée au sous-sol. Elle est accessible de l'extérieur par une porte de cave avec un escalier d'accès et éclairée par une fenêtre.



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

composition et ouvertures en façade



Les ouvertures se calent selon une trame simple et régulière qui assure une stabilité constructive et une harmonie visuelle. La recherche d'une symétrie verticale est quasi systématique.



RÉPARTITION ET HIÉRARCHIE

Composition et hiérarchie

Les ouvertures en façade correspondent aux usages des différents espaces de la maison et servent à éclairer, ventiler, entrer, voir, ...

Elles vont répondre à une composition simple pour des questions de structure et à une hiérarchie qui correspond aux usages des espaces intérieurs (fenêtres d'étage courant, fenêtres de cave et de grenier, porte d'entrée, porte de cave, ...).

Ouvertures et construction

La façade va s'organiser simplement et régulièrement selon des lignes de composition dans lesquelles viendront s'inscrire les ouvertures.

Une hiérarchie des ouvertures est nécessaire au maintien de la stabilité et de la solidité des murs.

En effet, il faut positionner les ouvertures de manière à ne pas affaiblir le mur.

En superposant verticalement les ouvertures, les vides se superposent et la solidité du mur est assurée par des parties pleines sur toute la hauteur.

Les percements ne s'organisent pas n'importe où et n'importe comment.

La composition des façades est régulière selon des alignements verticaux et horizontaux, et les pleins dominent sur les vides.

Toutes les façades vont respecter ce principe de répartition.

LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

composition et ouvertures en façade



Même rigueur de composition en façade pour des maisons de typologies et de dimensions différentes. Les percements sont alignés, régulièrement répartis et de même taille.



Ouvertures et dimensions

Les quatre façades sont traitées de manière identique (même type d'enduit et mêmes dimensions de fenêtres).

Elles traduisent l'organisation en plan.

La façade pignon et la façade sur cour, les plus visibles, peuvent être qualifiées de façades "vues".

La maison d'habitation courante se développe sur deux niveaux principaux : le rez-de-chaussée et l'étage.

Ils sont complétés par un niveau de cave semi-enterrée et deux niveaux de comble aménagés en grenier, à l'origine, et éclairés par des fenêtres en pignon.

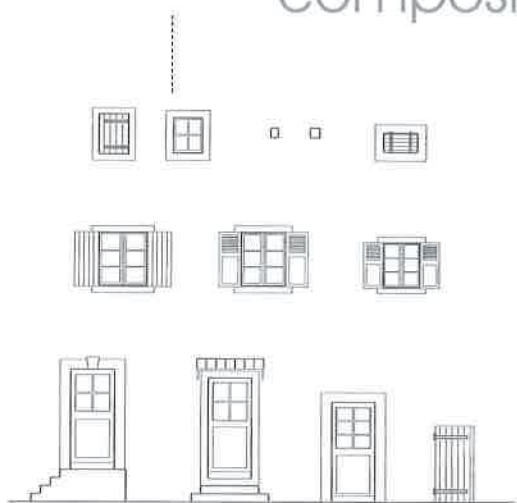
La maison se caractérise par :

- Des fenêtres verticales presque carrées, de dimensions et de proportions égales pour les pièces d'habitation avec un alignement vertical des ouvertures.
- Une façade pignon souvent très haute sur la rue, hauteur renforcée par la présence d'une cave semi-enterrée.
- Le marquage d'un soubassement.
- Une simplicité de décor : la pierre de grès taillée est apparente pour les encadrements de baies. Elle participe à la fois au décor et à la structure.
- Un accès latéral sur la façade long pan, (plus rarement en pignon), de plain-pied ou par un perron avec deux à trois marches selon l'adaptation au terrain.

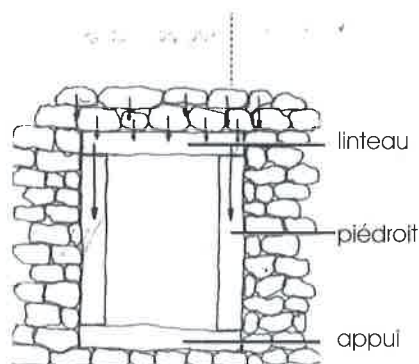


LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

composition et ouverture en façade



Les proportions des portes et des fenêtres sont sensiblement identiques. Cette constance participe au caractère de l'architecture locale.



Encadrement de fenêtre
(Réf. biblio.16)



Portes et fenêtres avec leurs encadrements en pierre taillée



PRINCIPE CONSTRUCTIF

On distingue deux grands types d'ouvertures en façade :

- les accès : porte d'entrée, porte de cave
- les fenêtres qui apportent de la lumière et servent aussi à ventiler.

La taille et la dimension des ouvertures sont définies à la fois par l'utilisation des espaces intérieurs et par les caractéristiques physiques du mur (composition et solidité).

Les pierres ou les briques qui constituent le mur maçonné sont empilées les unes sur les autres donc comprimées et maintenues ensemble par un mortier : le mur travaille à la compression.

Y percer des portes ou des fenêtres demande de respecter quelques précautions pour maintenir sa stabilité.

Ce sont les encadrements qui vont servir à consolider le périmètre de l'ouverture.

L'encadrement se compose de différents éléments qui jouent un rôle constructif précis :

- le linteau sert à reprendre les charges verticales des parties supérieures,
- les piédroits reprennent les charges reçues par le linteau et contiennent la maçonnerie de part et d'autre de l'ouverture,
- l'appui de fenêtre ou le seuil de porte termine l'encadrement.

L'appui aura une légère pente vers l'extérieur pour évacuer les eaux de pluie.

Pour les mêmes raisons, le seuil de porte sera surélevé par rapport au niveau du sol extérieur.

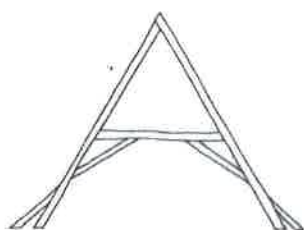
Ces éléments sont en pierre, plus rarement en bois. Ils sont d'abord structurels et toujours laissés apparents. Taillés ou sculptés, ils vont jouer un rôle esthétique participant au décor et à la modénature de la façade.

LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

charpente, couverture



Toiture à coyaux



Coyaux



Rives au mortier

LA TOITURE

La toiture est généralement à deux pans et à forte pente, souvent adoucie par des coyaux. Elle est parfois à demi-croupe. Les débords de toit sont peu importants : le pignon offre un débord de 15 à 20 cm. Les rives d'origine sont traitées sans tuiles ni tôles, simplement par une planche ou au mortier de chaux dans le cas de toiture sans débords.

En façade long pan, la sous-face du toit est parfois agrémentée par une corniche en bois peint.



Toiture à croupe

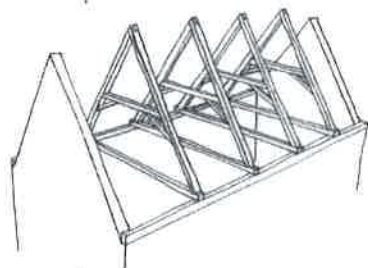


Corniche en bois

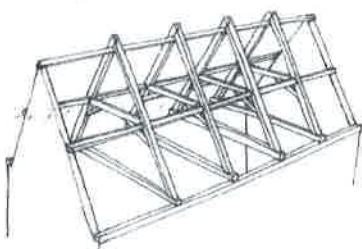


LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

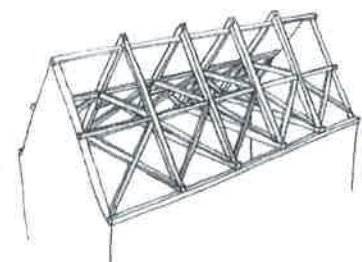
charpente, couverture



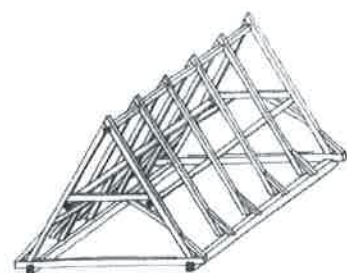
1. - Ferme



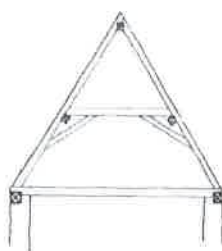
2. - Pannes



3. - Contreventements



4. - Chevrons



5. - Lattis

LA CHARPENTE

Structurellement, le volume de toiture est indépendant de la maçonnerie sur laquelle il s'appuie.

Il est constitué d'une ossature en bois, la charpente, assemblée à tenons-mortaises et chevilles.

Cette charpente se compose de plusieurs éléments :

- 1. - une ferme
- 2. - des pannes
- 3. - des contreventements
- 4. - des chevrons

qui assurent rigidité et stabilité.

Le support de la couverture en tuiles sera différent selon le type de tuiles (mécaniques ou à écailles) et le mode de pose.

Un lattis (5) cloué sur les chevrons supporte les tuiles.

Pour les tuiles à écailles, à recouvrement simple, l'étanchéité à la pluie entre deux tuiles est assurée par une éclisse ou liteau de chêne (Schindel).

(Réf. biblio. 13)



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

charpente, couverture



Tuiles mécaniques

LA COUVERTURE

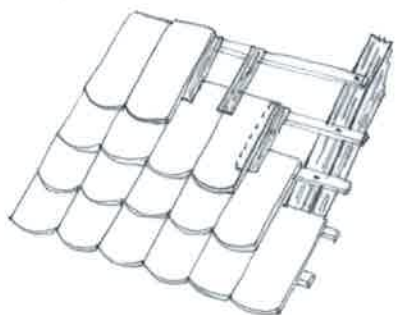
La couverture des toitures est traditionnellement en tuiles plates cuites, d'argile rouge à bouts arrondis, dites en écailles ou "queue de castor" (Bieberschwantz). Leur pose se fait à simple ou à double recouvrement.

Ces tuiles seront peu à peu remplacées par des tuiles mécaniques (en argile rouge), apparues au XIX^e s. suite à l'industrialisation de leur fabrication. Elles sont à la fois moins chères et de pose plus aisée que les tuiles en écailles.

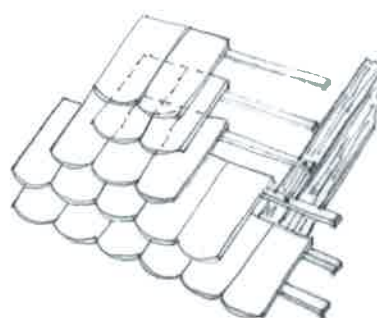
Les maisons construites après la guerre de 14-18 (bâti de reconstruction), majoritaires dans certains villages, ont une couverture en tuiles mécaniques.



Tuiles en écailles et tuiles mécaniques



Tuiles en écailles à recouvrement simple



Tuiles en écailles à double recouvrement

(Réf. biblio. 4)



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

VOLUMÉTRIE ET STRUCTURE



La composition des façades ainsi que la volumétrie des granges restent sensiblement les mêmes parce qu'elles correspondent aux mêmes fonctions.



La grange est construite essentiellement en ossature bois sur un socle en maçonnerie qui peut prendre la valeur d'un rez-de-chaussée. Ce socle fonctionne comme une structure stable sur laquelle reposent les pièces de charpente qui constituent le volume de la grange. C'est donc une construction "mixte" qui allie maçonnerie et bois mais où le bois domine largement.

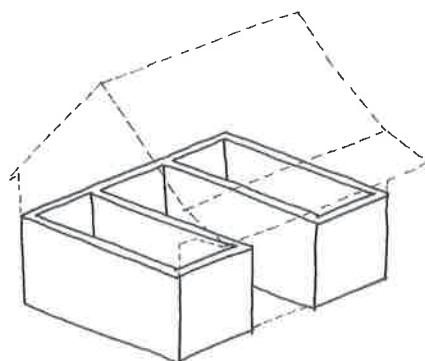
Le socle

Le socle en maçonnerie est constitué de moellons grossièrement taillés en pierre de grès ou de granit ou de galets roulés enduits par un mortier de chaux.

Ces pierres ne sont jamais laissées apparentes, l'enduit ayant un rôle de protection contre les intempéries (pluie, neige, gel, ...).

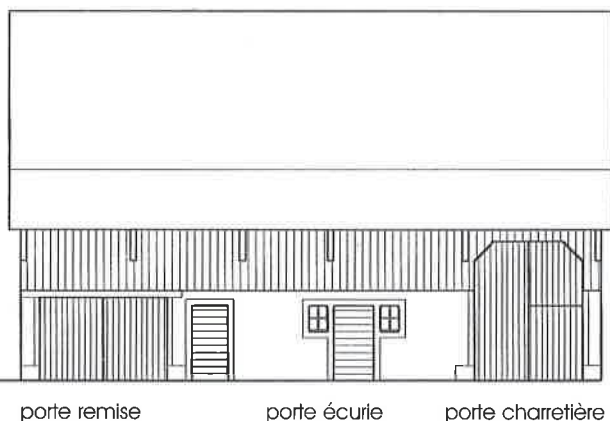
Quand il s'agit d'un simple solin en pierre, celui-ci peut être simplement protégé par un badigeon au lait de chaux laissant apparaître les pierres.

Quand il prend la valeur d'un rez-de-chaussée maçonné, sa façade principale est découpée par les ouvertures qui permettent l'accès et éclairent l'exploitation.



Le volume maçonné constitue uniquement le rez-de-chaussée. Il est interrompu par la porte charretière.

LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE



FACADE PRINCIPALE



Les ouvertures

La façade principale concentre les ouvertures qui correspondent à l'usage du bâtiment. Ce sont essentiellement : la porte charretière, la porte d'écurie. Parfois s'y ajoute une porte de remise.

La porte de grange est en bois et se développe sur deux niveaux. Elle est à linteaux droits ou cintrés, le plus souvent en bois.

La porte d'écurie est généralement couplée à une ou deux fenêtres accolées.

Elle est également en bois de facture simple, composée de planches verticales ou disposées en chevrons.

Les fenêtres sont le plus souvent rectangulaires et de petite taille.

Les encadrements des portes et fenêtres qui participent d'abord à la structure sont en pierres de grès taillée, mais on peut rencontrer des linteaux de portes en bois, ...

Ces pierres restent apparentes, l'enduit vient à fleur de la pierre sans débord ni retrait.

LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE



La volumétrie

La volumétrie de base est celle d'un parallélépipède rectangle de 9 m sur 15 m en moyenne, sur une hauteur de deux étages. Elle est très présente du fait de la forte pente du toit qui permet d'optimiser l'engrangement du fourrage.

A l'étage, les façades sont constituées d'une ossature bois recouverte par un **bardage en planches verticales**.

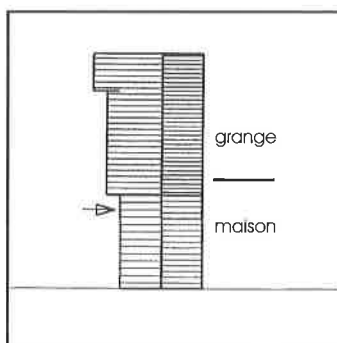
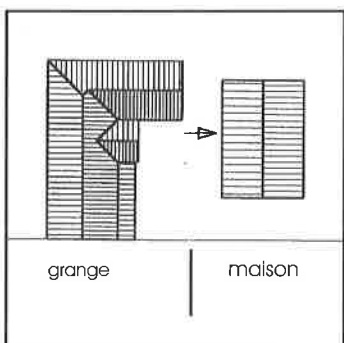
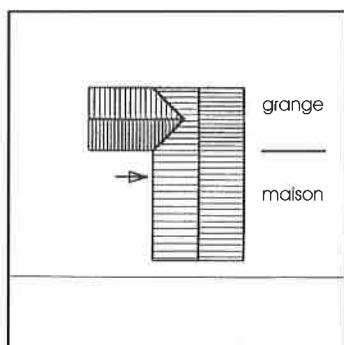
La toiture est à deux pans, avec un fort débord sur la façade côté habitation, qui sert d'auvent.

En plan, la proportion de la façade par rapport à la toiture est de un pour deux.

Le volume de toiture peut être agrémenté d'un accès haut, sorte de grand chien-assis servant à l'engrangement du fourrage.

L'accès

Les bâtiments d'exploitation se situent soit dans le prolongement de l'habitation, soit en retour, formant alors un L, soit de manière indépendante, disposés à angle droit face à la maison de l'autre côté de la cour. Dans ce cas, les façades principales de l'habitation et de la grange sont placées en vis-à-vis pour permettre une facilité d'accès de part et d'autre de la grange.



Les différentes implantations de la grange par rapport à la maison d'habitation :

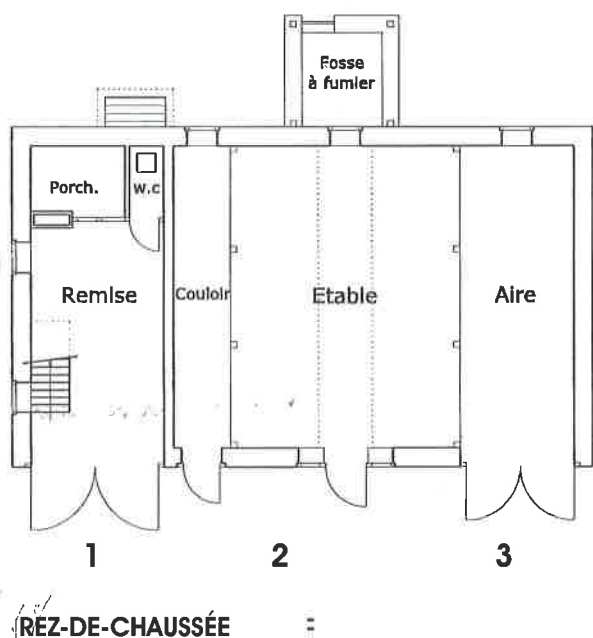
- à angle droit
- séparée
- dans son prolongement.

LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

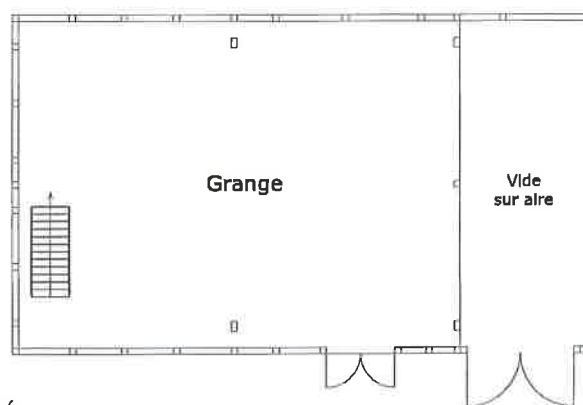
ORGANISATION INTÉRIEURE

C'est un bâtiment rectangulaire servant à la fois d'étable, de remise pour le matériel et de stockage du fourrage.

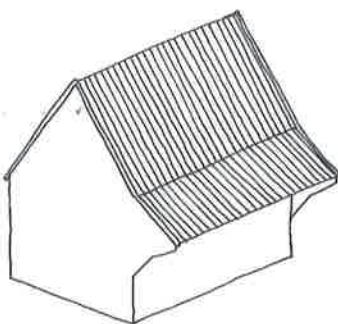
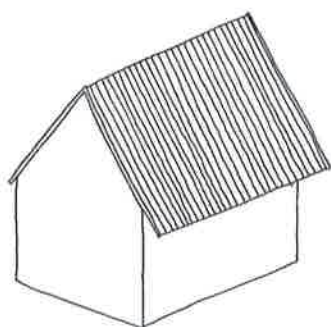
La distribution intérieure va traduire ces trois fonctions avec une partition en trois volumes distincts.



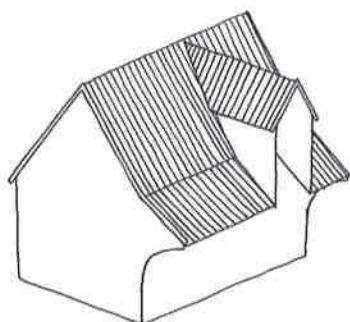
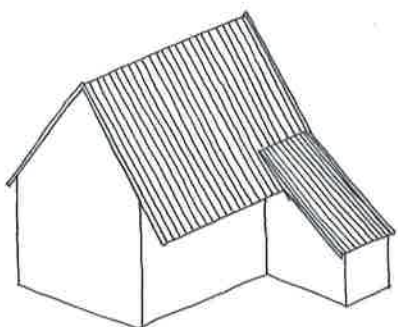
Pignon de la grange avec portes ménagées dans la partie haute du bardage qui correspondent au fenil haut et bas



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE



Différentes volumétries et formes de toiture avec auvent, appentis, ...



CHARPENTE ET COUVERTURE

La toiture

La toiture est généralement à deux pans coupés et à forte pente.

Les débords de toit sont importants, particulièrement en façade long pan sur la cour où ils se transforment en auvent.

La charpente

Structurellement, l'ossature bois est indépendante du socle sur laquelle elle s'appuie.

La charpente est assemblée à tenons-mortaises et chevilles.

Tout comme l'habitation, elle se compose de plusieurs éléments :

- une ferme
- des pannes
- des contreventements
- des chevrons

qui assurent rigidité et stabilité (voir page 40).

Le support de la couverture en tuiles sera différent selon le type de tuiles (mécaniques ou à écailles) et le mode de pose.

Pour les tuiles mécaniques, c'est un lattis cloué sur les chevrons qui supporte les tuiles.

Pour les tuiles à écailles, l'étanchéité à la pluie entre deux tuiles est assurée par une éclisse ou liteau de chêne (Schindel).



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

La couverture

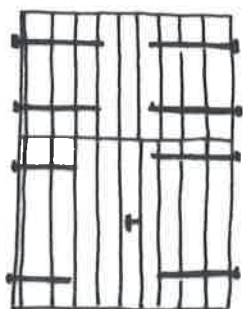
Tout comme l'habitation, la couverture des toitures est traditionnellement en tuiles plates cuites, d'argile rouge à bouts arrondis, dites à écailles ou "queue de castor" (Bieberschwanz) à simple ou double recouvrement.

Ces tuiles sont parfois remplacées par des tuiles mécaniques (en argile rouge), apparues au XIX^e s. suite à l'industrialisation de la fabrication des tuiles.

Elles sont à la fois moins chères et de pose plus aisée que les tuiles en écailles.



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

COMPOSITION
ET OUVERTURES EN FAÇADE

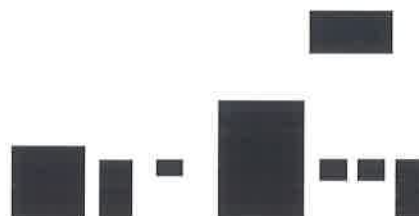
Les ouvertures en façade correspondent aux usages des différents volumes de la grange et servent essentiellement à entrer et éclairer. Elles répondent à une composition extrêmement simple qui correspond essentiellement aux usages des espaces intérieurs.

Au rez-de-chaussée, en façade long pan, on trouve :

- une porte piétonne couplée à une fenêtre rectangulaire qui donne accès à l'étable,
- une porte charretière qui donne accès à la grange où est stocké le matériel.

Une ou plusieurs portes donnent accès au fenil sur un ou deux niveaux.

En pignon à l'étage, une porte ménagée dans la partie haute du bardage correspond au volume haut du fenil.



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

MODÉNATURE :
PORTES ET FENÊTRES

La modénature est très simple puisqu'elle résulte essentiellement du système constructif de la grange.

Au rez-de-chaussée, les encadrements des portes et de la fenêtre de l'étable ménagées dans la maçonnerie servent d'abord à reprendre les charges. Ils constituent l'essentiel de la modénature.

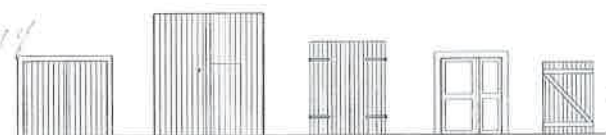
La porte d'étable en bois plein à un seul vantail est de dimensions minimales.

Elle est constituée d'un cadre rectangulaire en bois en deux parties dans lesquelles sont clouées des planches en bois disposées verticalement ou en losange.

La porte charretière, le plus souvent à linteau droit, est également en bois, de même facture que la porte d'étable, faite de planches de bois verticales.

La fenêtre de l'étable se réduit à un châssis en bois simple parfois protégé par une grille en fer forgé ou par un volet en bois.

La simplicité de ligne et d'exécution des portes et volets de la grange est caractéristique ; elle mérite d'être conservée.



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

LE BARDAGE

Le bardage bois est constitué de planches verticales de largeur calibrée avec ou sans couvre-joints.

Le bois utilisé garde son aspect brut de sciage. Il est traité au carbonyl (aujourd'hui non autorisé) ou à l'huile de lin.



SOMMAIRE

les marcairies

LES MARCAIRIES

Dans le paysage

page 52

Type et fonction du bâti

page 57



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE



Le paysage de la vallée de Munster compte quatre grandes unités paysagères.

La Basse vallée de la Fecht, le bassin de Munster, la Haute vallée de la Fecht et le vallon de la Petite Fecht.

Les marcairies vont se localiser essentiellement dans la Haute vallée de la Fecht et le vallon de la Petite Fecht dans les clairières d'altitude ou les prés de fauche.



Ce sont soit des marcairies (barischire), soit des granges d'altitude (heuschire) édifiées sur des prés de fauche à moyenne altitude et destinées à fournir du fourrage aux étapes de transhumance.

La couverture végétale de ce paysage de montagne varie en fonction de l'altitude. Les sommets sont couverts par des forêts de résineux.

Puis leur succèdent, en lisière sur les pentes, une zone en herbe : les pâturages d'estive ou prés de fauche et, en fond de vallon, les terres cultivées.



(Réf. bibllo. 17)



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE



(Réf. biblio. 17)

L'agriculture essentiellement orientée vers l'élevage et la production de fromage domine et façonne ce paysage.

Les marcairies s'implantent dans ce paysage très ouvert.

Constructions disséminées sur les pentes ou en lisière de forêt, elles sont très visibles. Elles font partie et fabriquent le paysage de la vallée. Elles ont un fort impact paysager.

C'est pourquoi, il est important de comprendre comment elles s'organisent dans leur site, comment elles sont construites, quels matériaux et quelles couleurs sont employés, afin de préserver leur identité et leur valeur patrimoniale dans le cadre d'une restauration ou d'une transformation.

La marcairie est construite dans un site privilégié, au milieu du pâturage qu'elle exploitait à l'origine ou en lisière de forêt dont elle avait la jouissance. Elle ne s'implante pas de manière aléatoire dans le site mais répond d'abord aux besoins de l'activité agricole.

Aujourd'hui, leur fonction première a quasiment disparue. Seules les grandes marcairies, reconstruites après la première guerre mondiale ont gardé leur fonction première.

Se pose alors la question de leur reconversion, souvent difficile puisqu'elles sont éloignées des réseaux d'électricité et d'assainissement.



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE

CARACTÈRES PRINCIPAUX

Les marcairies (barischire)

Les petites marcairies sont édifiées traditionnellement sur le bord de leur parcelle, dans un repli de terrain, près d'une source et d'un grand arbre. Un pré de fauche clôturé se trouve à proximité.

"La disposition de l'ensemble résiste à toute systématique. Elle se compose aussi bien d'un seul bâtiment que de bâtiments accolés en angle ou en bande décalée. Le plus souvent néanmoins, il s'agit de bâtiments séparés mieux adaptés à un usage estival."

DENIS M.-N. et GROSHENS M.-C.

Elle comporte traditionnellement une petite habitation et une grange.

Les granges d'altitude (heuschire)

Les granges d'altitude sont construites au milieu des prés de fauche. Destinées essentiellement au stockage du fourrage, elles comportent traditionnellement un seul bâtiment isolé.

Elles sont très visibles dans le paysage, puisqu'elles se situent dans les sites les plus ouverts.



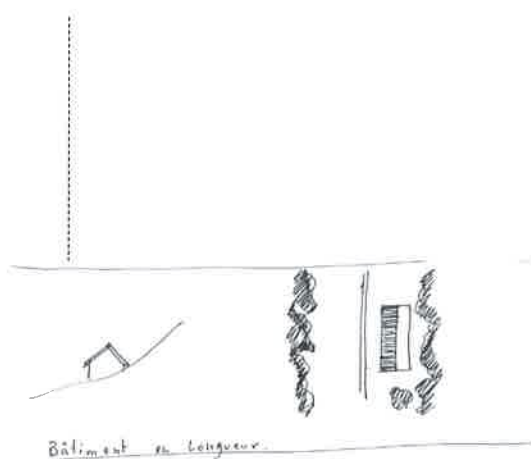
(Réf. biblio. 17)



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE

LES ACCÈS

Selon leur implantation à proximité d'une voie carrossable, les marcairies vont être plus ou moins accessibles. Traditionnellement on y accédait à pied, elles ne sont donc pas forcément situées près d'une route, ni même d'un chemin, leur localisation étant d'abord fonction de l'existence d'une source et de la situation du pré de fauche.

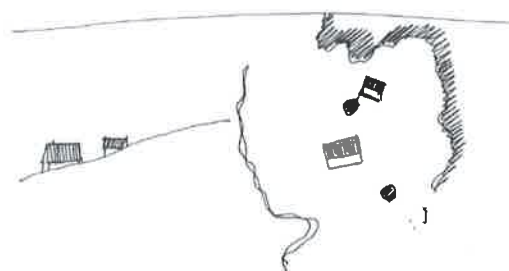


Diversité d'implantation des marcairies dans la pente

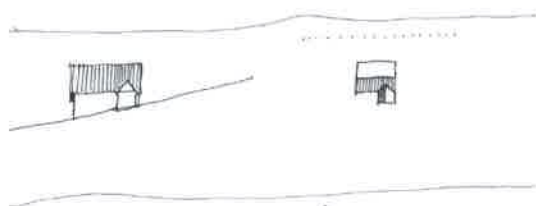


L'ADAPTATION AU TERRAIN

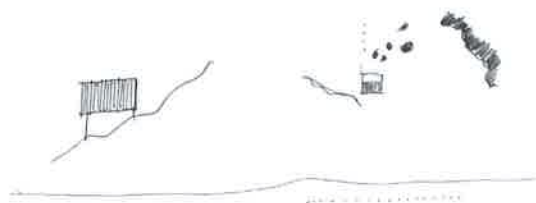
Située dans la pente, la marcairie va se caler de préférence dans un repli du terrain, pour s'abriter des intempéries, évitant les orientations défavorables (Nord et Est) pour la façade principale. Néanmoins, c'est la configuration du terrain qui va définir avant tout l'implantation du bâtiment.



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE

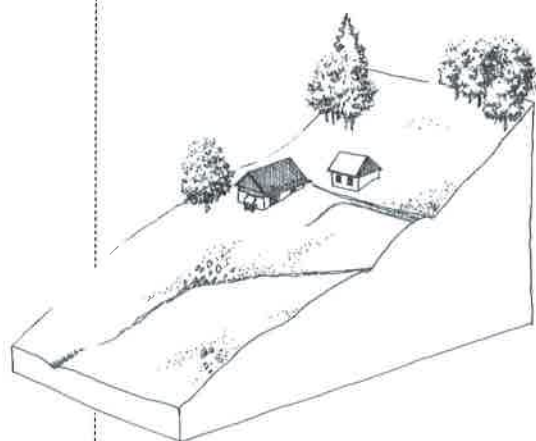


Les granges d'altitude

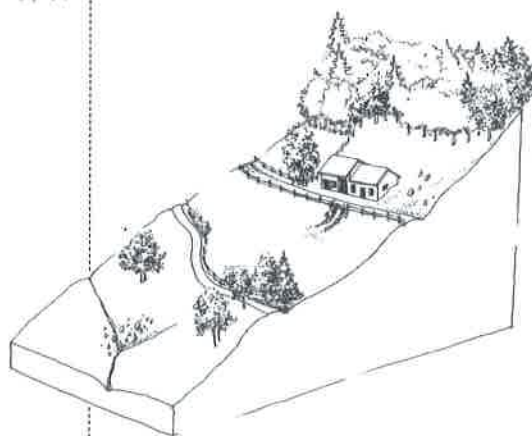


LES MARCAIRIES

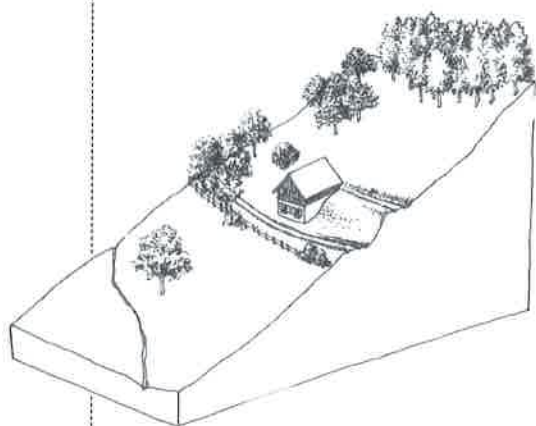
type et fonction du bâti



A. - Habitation et grange distinctes



B. - Habitation et grange accolées



C. - Grange isolée

(Réf. biblo. 17)

LA TYPOLOGIE DE BASE

Les typologies rencontrées sont simples.

La marcairie comporte, le plus souvent, une petite habitation et une grange séparées (A), et parfois accolées (B). Des granges isolées (heuschire) (C) se situent au milieu des prés de fauche.

Le type de marcairie le plus fréquemment rencontré est composé de deux bâtiments séparés.



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti



LES ABORDS

Selon la déclivité du terrain, des murets en pierres sèches servant de mur de soutènement peuvent compléter la construction.

La source se situe à proximité de l'habitation sous la forme d'une fontaine avec un bassin rectangulaire en grès.

Parfois un arbre vient apporter de l'ombre.

Les murs de clôture du pré peuvent également être en pierres sèches, souvent quand ils sont en limite du terrain communal.

Le sol entre habitation et grange est traité simplement en herbe ou en stabilisé.

Ces abords d'une grande simplicité contribuent à la qualité du bâti.

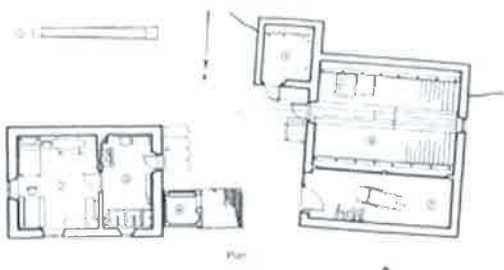


(Réf. biblio. 17)



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti



(Réf. biblio.10)



L'HABITATION

Elle comportait traditionnellement deux pièces commandées : la chambre (Stube) et la cuisine.

La chambre est éclairée par une ou deux petites fenêtres. Son sol est en parquet de sapin. Elle comporte un lit et une plaque de pierre insérée dans le mur contigu au foyer de la cuisine pour en assurer le chauffage. La plaque de pierre sert également à maintenir à bonne température la table à égoutter le fromage frais.

Le grenier peut servir de soupente au valet ou au fils du marcaire.

La cuisine sert à la préparation du fromage et de la nourriture. Le sol est en terre battue ou en dalles de pierres. Elle est complétée au sous-sol par une cave voûtée en pierre qui sert de local d'affinage. Elle ne comporte pas de fenêtre, l'éclairage se faisant par la porte d'entrée que l'on maintenait ouverte.

LA GRANGE

L'étable est aménagée au rez-de-chaussée, le grenier à foin à l'étage. Le marcaire n'utilisait pas de litière, mais un plancher en bois incliné avec une rigole centrale qui donnait dans la fosse à purin.



(Réf. biblio. 17)



(Réf. biblio.10)



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti

PRINCIPE CONSTRUCTIF
ET MATÉRIAUX

L'habitation

La construction utilise les matériaux proches, pierre et bois, et les solutions les plus simples. Les murs de 50 cm d'épaisseur sont montés en moellons apparents, jointifs ou maçonnés à la chaux. Il n'y a pas de fondations.

La partie supérieure des pignons est doublée d'un bardage fait de planches de sapin assemblées verticalement à joints serrés. Il joue un rôle de protection des murs contre les intempéries.

Les ouvertures sont peu nombreuses, une porte, une ou deux fenêtres sans volets, de dimensions réduites. Encadrements et menuiseries sont réalisés en bois.

La charpente est en sapin.

La couverture était traditionnellement réalisée en bardeaux. Ils seront peu à peu remplacés par de la tuile mécanique (pour des raisons de sécurité incendie), voire par des plaques de tôle maintenues par des blocs de pierre.

Il n'y a pas de descente d'eau pluviale.



(Réf. biblio.10)



(Réf. biblio. 17)



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti



(Réf. biblio. 17)

La grange

La grange comporte un soubassement en pierre réalisé selon le même mode de construction que l'habitation et qui correspond à l'occupation de l'étable. Menuiseries et encadrements sont également en bois.

L'étage qui comporte le grenier à foin est réalisé en ossature et bardage bois.

La charpente est réalisée sans poteaux intermédiaires afin de libérer un maximum d'espace. Une avancée de toiture au-dessus de l'étable ménage un abri en cas de pluie.

Les ouvertures sont également réduites : une porte d'étable parfois doublée d'une fenêtre et une porte de grange à deux battants qui permet d'entrer directement le fourrage à l'étage en utilisant la pente du terrain.

De ce fait, elle est située soit en mur pignon, soit en mur gouttereau arrière, selon l'orientation la plus favorable de la pente.

Cette description correspond à des marcairies qui n'ont pas été transformées. Elles sont de plus en plus rares.



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti

Reconnaître le bâti



COULEUR

Les marcairies entretiennent un lien étroit avec leur environnement. Construites avec des matériaux issus directement du site (essentiellement la pierre et le bois), elles appartiennent au territoire dans lequel elles s'inscrivent.

La couleur est donnée par le matériau utilisé et laissé à l'état brut : teintes de la pierre et du bois. Matériaux et couleurs sobres et homogènes se fondent alors dans le paysage.



(Réf. biblio. 17)



SOMMAIRE

les matériaux

LES MATÉRIAUX : LE BOIS

Le bardage

page 64

Les menuiseries : portes, fenêtres et volets

page 66

LES MATÉRIAUX : LA PIERRE

Moellons et pierre de taille

page 69

LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

Enduits et couleurs

page 71



LES MATÉRIAUX : LE BOIS

le bardage



Impact visuel

Le bardage en bois est très présent puisqu'on le trouve à la fois en partie haute des pignons d'habitation exposés aux intempéries et qu'il constitue l'enveloppe de la grange.

Il s'intègre parfaitement à l'habitat traditionnel et fait partie de l'identité de ce patrimoine bâti. C'est un matériau de qualité dont la fourniture et la pose restent faciles.

Economique et léger, écologique et sain, il a une bonne pérennité.



LES MATÉRIAUX : LE BOIS

le bardage

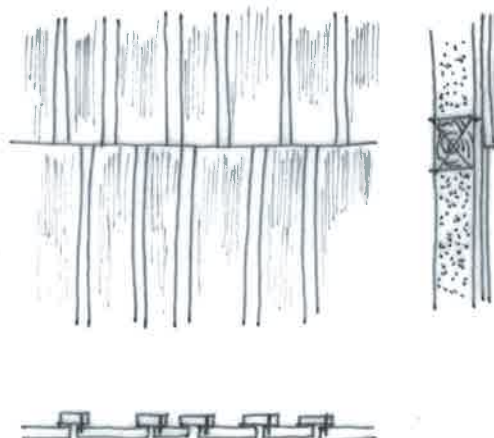
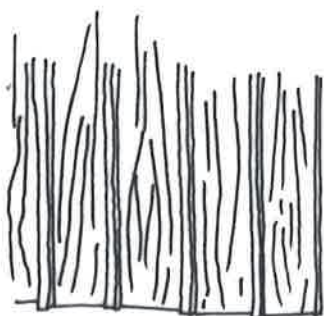
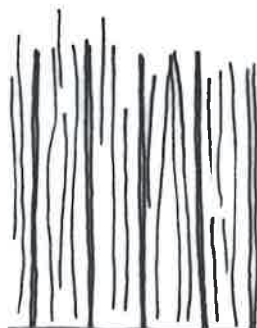
Technique de pose :

Que ce soit en pignon ou fixé sur l'ossature bois de la grange, la technique de pose reste la même.

Le bardage est constitué de planches de 10 à 20 cm de large, posées verticalement à joints serrés sur des tasseaux fixés horizontalement sur le mur ou l'ossature bois.

Souvent, et en particulier pour les granges, une latte couvre-joint est clouée verticalement à la jonction de deux planches.

Ces couvre-joints ne sont cloués que d'un seul côté de la planche de bardage afin de permettre la dilatation du bois sans risque de fentes.



L'emplacement du bardage, l'importance de sa surface et la nature des décors vont déterminer la largeur des planches qui seront calibrées ou non.



LES MATÉRIAUX : LE BOIS

les menuiseries : portes, fenêtres et volets

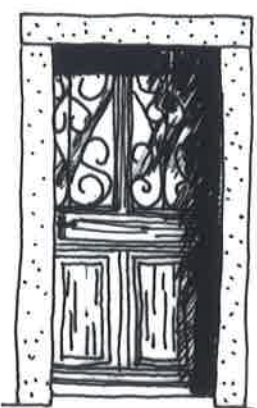


IMPACT VISUEL

La nature et le dessin des menuiseries participent à la qualité de la façade et à sa mise en valeur.

Portes, fenêtres et volets sont en bois et utilisent des essences locales telles que le sapin ou le chêne.

Proportions, assemblages, "dessins" et finitions ne sont pas laissés au hasard : ils sont le fruit d'une tradition et appartiennent au patrimoine construit de la vallée.



L'HABITATION

Les portes

La porte d'entrée s'inscrit dans la trame de la façade : elle est généralement sous une fenêtre de même largeur. Elle est dans le même plan que les fenêtres, avec un encadrement en pierre taillée.

Le plus souvent elle se compose d'un seul ouvrant en bois, avec une imposte vitrée à mi-hauteur, protégée par une grille en fer forgé.

Le seuil en pierre est parfois prolongé par un perron et par deux ou trois marches en pierre de même nature et de même couleur.

Elle peut être protégée par une marquise en verre. L'apparition de ces marquises en métal et en verre date du XVIII^e s. et se prolonge jusqu'au XIX^e s.

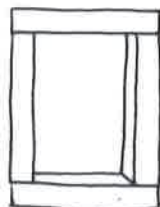


LES MATÉRIAUX : LE BOIS

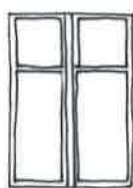
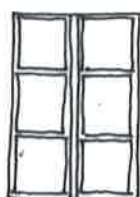
les menuiseries : portes, fenêtres et volets



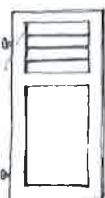
Encadrement en bois



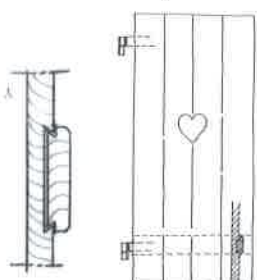
Encadrement en pierre



Châssis à six ou quatre carreaux

Volets à persiennes
(lames fixes)

Volets pleins



Assemblage par queue d'aronde



Les fenêtres

La fenêtre se caractérise par une ouverture verticale rectangulaire. Le rapport de la largeur à la hauteur est de 1,3 en moyenne. De dimensions et de proportions égales pour les pièces d'habitation, **elles s'alignent verticalement en façade.**

Elle se compose :

- d'un encadrement généralement en pierre taillée. Outre ses fonctions structurelles, il joue un rôle esthétique important et rythme la façade ;

- d'un châssis de fenêtre en bois, à deux vantaux, ouvrants à la française, divisé en quatre à six carreaux.

Ce châssis est peint d'une teinte claire qui renforce le contraste avec le vitrage et donne une matérialité à la fenêtre.

La fenêtre n'apparaît jamais comme un simple trou en façade ;

- de volets en bois peints de différentes formes selon les époques de construction.

Les deux formes les plus couramment rencontrées sont les volets pleins et les volets à persiennes.

Les volets en bois pleins sont traditionnellement fabriqués avec une ou plusieurs planches reliées au niveau des ferrures par deux pièces de bois horizontales assemblées par queue d'aronde sans écharpe, ni barre.

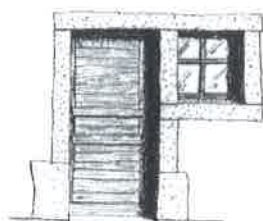
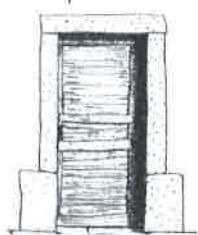
Ils peuvent être agrémentés de petites ouvertures de forme symbolique (cœur, losange, trèfle, ...) ayant un rôle décoratif et donnant un peu de clarté dans la pièce.

Les volets à persiennes sont constitués d'un cadre en bois rempli en partie haute ou sur toute la hauteur par des lames de bois inclinées, fixes ou mobiles (système à crémaillère).

La qualité et le type des ferrures sont importants.

LES MATÉRIAUX : LE BOIS

les menuiseries : portes, fenêtres et volets



LA GRANGE

Portes et fenêtres

Les ouvertures correspondent aux différentes fonctions de la grange :

- Au rez-de-chaussée, en façade long pan :
 - la porte piétonne couplée à une fenêtre rectangulaire donne accès à l'étable,
 - la porte charretière donne accès à la grange où est stocké le matériel
 - une ou plusieurs portes donnent accès au fenil à l'étage.
- A l'étage en pignon :
 - une porte ménagée en partie haute du bardage donne accès au fenil.

La porte d'étable en bois plein à un seul vantail est de dimensions minimales. Elle est constituée d'un cadre rectangulaire en bois dans lequel sont clouées des planches disposées horizontalement ou en losange.

La porte charretière, le plus souvent à linteau droit est également en bois et reprend le même découpage que le bardage.

La fenêtre de l'étable se réduit à un châssis en bois fixe parfois protégé par une grille en métal ou par un volet en bois.

Ménagées dans la partie maçonnée, portes et fenêtres d'étable ont un encadrement apparent en pierre, plus rarement en bois.

La simplicité de ligne et de mise en œuvre des portes et volets de la grange est caractéristique et mérite d'être conservée.



LES MATÉRIAUX : LA PIERRE

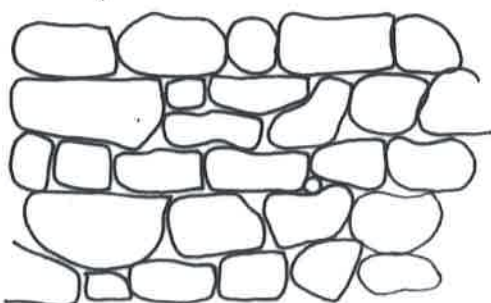
moellons et pierre de taille



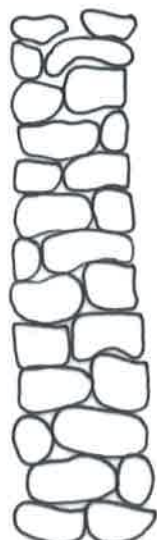
Les matériaux utilisés pour la construction de la maison d'habitation et de la grange proviennent des forêts ou des carrières situées à proximité pour des raisons de commodités (facilités d'exploitation et moindre coût).

Ainsi, la maison est-elle construite avec les matériaux qui proviennent du site dans lequel elle s'inscrit.

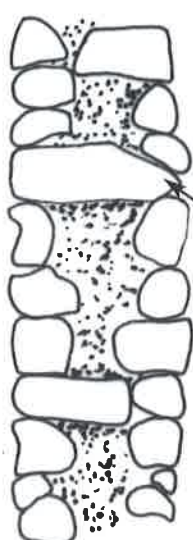
C'est la pierre de grès ou de granit qui affleure dans le massif vosgien et qui va être utilisée pour la construction de la maison, à la fois sous la forme de moellons pour la maçonnerie des murs, et de pierre taillée pour les reprises ou les reports de charge : encadrements de fenêtres et de portes, chaînages d'angle, soubassements, ...



Mur en moellons vue de face



Mur simple



Mur double

Pierre de boutisse

Vue de profil :

(Réf. biblio.16)

LES MOELLONS

La maçonnerie des murs est en moellons de pierre, de grès ou de granit, non calibrés, taillés grossièrement et mis en œuvre de manière à constituer un mur avec le moins de vides possibles. Ces moellons sont maçonnés au mortier de chaux puis enduits.

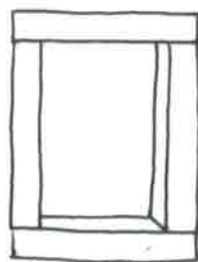
L'enduit va protéger le mur des intempéries et du gel. (La pierre de grès couramment utilisée pour les moellons est gélive).

L'épaisseur et la mise en œuvre du mur varient selon sa fonction et selon les charges qu'il supporte.

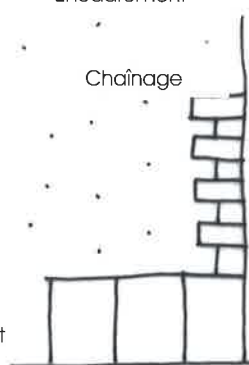
Les murs porteurs notamment les murs périphériques en façade sont mis en œuvre comme un double mur avec un vide rempli de tout-venant ponctué par des pierres que l'on nomme boutisses qui font toute l'épaisseur du mur et assurent sa stabilité.

LES MATÉRIAUX : LA PIERRE

moellons et pierre de taille



Encadrement



Chaînage

Soubassement

LA PIERRE DE TAILLE

La pierre va être utilisée en bloc monolithique à la fois comme élément de structure et de décor.

Elle sert à la stabilité du bâtiment, là où s'exercent les plus grandes forces : encadrements de baies, chaînages d'angle, soubassements, ...

La pierre taillée reste apparente. Le plus souvent, c'est la pierre de grès des carrières proches qui est utilisée.

LES JOINTS

Pierres de taille et moellons sont toujours rejointoyés afin d'assurer la solidité et l'étanchéité de l'ensemble.

Les joints entre pierres de taille :

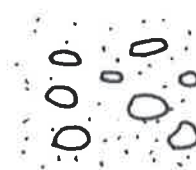
- assurent une bonne stabilité de l'ensemble en solidarissant les pierres,
- permettent une continuité de l'étanchéité.

C'est pourquoi, ils sont toujours mis en œuvre au même nu que la pierre.

Les joints d'une maçonnerie :

- assurent la stabilité du mur en solidarissant les pierres les unes avec les autres,
- permettent l'étanchéité du mur en évitant les infiltrations d'eau.

C'est pourquoi, ils sont toujours au nu de la pierre (joints beurrés).



Vue de face



Vue de profil

Joints beurrés

LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

enduits et couleurs

Tout comme les matériaux de construction, les sables utilisés pour les enduits, traditionnellement au mortier de chaux, provenaient des rivières puis des carrières proches.

Souvent, c'est la teinte du sable qui donnait la couleur de l'enduit, sans adjonction de pigments.

Les teintes des maisons rehaussées par la pierre apparente et le bardage bois se mariaient subtilement à l'environnement immédiat.

LES ENDUITS

Description et composition

L'enduit recouvre et protège un mur ou une portion de mur.

Il ne laisse affleurer que les éléments structurels remarquables : encadrements, chaînages d'angle en pierre taillée.

L'enduit traditionnel est un enduit au mortier de chaux naturelle qui va assurer une protection optimale de la façade, du soubassement au faîte du toit.

Il se compose de chaux, de sable et d'eau.

La chaux provient de la calcination du calcaire, le sable d'une rivière ou d'une carrière.

Les dosages changent selon le type de sable, le type de chaux et le type d'enduit. Les proportions sont donc variables : de 1/4 à 1/3 de chaux pour 3/4 à 2/3 de sable sec.

Les chaux les mieux adaptées au bâti ancien sont la chaux aérienne et la chaux hydraulique naturelle.



LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

enduits et couleurs



L'enduit à la chaux assure une protection optimale de la façade contre l'humidité tout en restant perméable à la vapeur d'eau car le mur doit "respirer" et sécher afin d'assurer la bonne évaporation de l'eau.

Il est compatible avec son support car il reste souple, ne se fissure pas, tout en étant dur et résistant.

La mise en œuvre d'un enduit traditionnel se fait en trois couches : gobetis, corps d'enduit et couche de finition qui varie selon les façades.

Aspect et finition

L'aspect et la finition de l'enduit peuvent être différents selon les époques de construction.

Traditionnellement, l'enduit est taloché fin, teinté par la couleur du sable qu'il contient ou coloré par un badigeon à la chaux teintée par des pigments naturels (ocres rouges ou jaunes, terre d'ombre, ...).

Il peut également être teinté dans la masse par adjonction de pigments naturels au mortier de chaux.

Les teintes restent claires dans des tons naturels pour mettre en valeur la pierre de taille et le bois.

La couleur de la façade rehausse les qualités des matériaux utilisés. Elle reste discrète et subtile.

Les tons froids tels que bleu ou vert étaient rarement utilisés.



LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

enduits et couleurs



Les couleurs

La teinte de l'enduit de façade n'est jamais envisagée comme un élément isolé. Elle fait partie d'un tout et contribue à mettre en valeur les matériaux de qualité mis en œuvre tels que le bois du bardage, des menuiseries (portes, fenêtres, volets, ...), la pierre de taille, la terre cuite des tuiles, ...

Ainsi, les couleurs de la façade forment un juste équilibre entre teintes claires et foncées : tons clairs des enduits mis en valeur par les teintes contrastées des volets, des portes et du bardage.



Elles se mettent aussi en valeur les unes par rapport aux autres dans une même rue, avec des dégradés ou des contrastes de teintes, des enduits différenciant d'une maison à l'autre pour se fondre dans une harmonie d'ensemble.

La couleur n'est pas là pour individualiser la maison mais pour l'intégrer dans un ensemble cohérent, à l'échelle du paysage, de la rue et du village.

Elle ne fait pas "tache" dans le paysage mais participe à un équilibre visuel entre bâti et non bâti, ... elle fait partie du paysage.

